



**RECONDUCTION n° 18/1
DU PROCES-VERBAL n° 13 - A - 176**

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant Un bloc-porte vitré à ossature métallique, à un vantail ou deux vantaux égaux ou inégaux.

Ossature : Tubes acier série Presto 50 (FORSTER PROFILSYSTEME AG)

Vitrages :
PYROGUARD T-E30/6, E30/8, E30/10 ou E30/12 (Pyroguard UK Ltd)
PYROGUARD T-EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI (Pyroguard UK Ltd)

Demandeurs

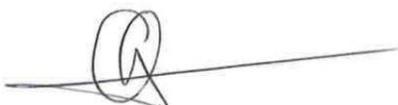
FORSTER PROFILSYSTEME AG AMRISWILERSTRASSE 50 POSTFACH CH - 9320 ARBON	PYROGUARD UK LTD - Ex C.G.I INTERNATIONAL LTD MILLFIELD LANE HAYDOCK, MERSEYSIDE GB-WA11 9GA
---	--

Extensions de classement reconduites Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites :
14/1 Révision 1, 14/2, EFR-14-002247 et 18/4

Durée de validité Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :
17 juin 2023.
Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 07 août 2018



Olivia LUCIFORA
Chef de service Qualification



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 13 - A - 176

Résistance au feu des éléments de construction selon l'Arrêté modifié du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

Durée de validité	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au : 17 juin 2018
Appréciations de laboratoire n°	13 - A - 176 A 13 - A - 176 B
Concernant	Un bloc-porte vitré à ossature métallique, à un vantail ou deux vantaux égaux ou inégaux Ossature : Tubes acier série Presto 50 (FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG) Vitrage : PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10 ou E30/12 (CGI France) PYROGUARD T EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI (CGI France)
Demandeurs conjoints	C.G.I. International LTD. - International House Millfield Lane Haydock, Merseyside WA11 9GA (GB) FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG FORSTER PROFILSYSTEME Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 CH - 9320 ARBON

1. DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉLÉMENT

Ossature:	Référence	: PRESTO 50
	Provenance	: FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG FORSTER PROFILSYSTEME Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 CH - 9320 ARBON
Vitrages :	Référence	: PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10 ou E30/12 PYROGUARD T EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI
	Provenance	: CGI France Mégazone de Moselle-Est Parc d'activités de Farébersviller 57455 Seingbouse

1.1. GENERALITES

Voir Annexe, planches n° 1 à 44.

La bloc-porte se compose d'une ossature en profilés de la série Presto 50. Il peut être à un ou deux vantaux. Chaque vantail est obturé par un vitrage PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10, E30/12, EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI suivant les configurations.

1.2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ÉLÉMENT

1.2.1. Ossature

L'ossature du dormant et des vantaux se compose de montants et de traverses en acier de la série Presto 50 (FORSTER). Les profilés sont coupés à l'onglet et assemblés entre eux par cordons de soudure.

Le bloc-porte peut être à un ou deux vantaux égaux ou inégaux.

Chaque vantail peut être muni au maximum de 3 traverses horizontales.

En fonction des dimensions de passage libre, des plats acier de section 30 x 5 ou 40 x 5 doivent être soudés à l'intérieur des traverses de chaque ouvrant conformément à l'Annexe, planche 26.

Les profils 01.535 et 02.535 sont uniquement à utiliser pour la réalisation de traverses intermédiaires. Les profils 32.807, 32.808 et 32.818 sont uniquement à utiliser pour la réalisation de fenêtres à la française (voir paragraphe 3.2.8.).

Voir Annexe, planches 8 à 10 pour les profils et accessoires à utiliser.

Voir Annexe, planche 18 pour les configurations de seuils autorisées.

1.2.2. Éléments de remplissage

Les vantaux sont obturés par des vitrages de type PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10, E30/12, EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI dont la composition est donnée en Annexe, planches 22 et 23.

Les vantaux peuvent également être obturés par un panneau d'épaisseur 28 mm. Le panneau est constitué de deux plaques de BA13 et deux parements métalliques 10/10^{ème} mm.

1.2.3. Montage des éléments de remplissage

Chaque élément de remplissage repose sur deux cales de Promatect H (PROMAT) de dimensions 10 x 80 x ép. vitrage mm.

Le maintien des éléments de remplissage est réalisé par simple ou double parclosage comme listé en Annexe, planche 24.

Les parcloches sont clipsées sur des vis bouton acier n° 906577 (FORSTER) vissées dans les profils de l'ossature au pas maximum de 300 mm.

Les bandes de fibres minérales sont en largeur de 15 mm et d'épaisseur définie en Annexe, planche 11.

Les dimensions de vitrages sont données en Annexe, planche 21.

Jeu en fond de feuillure : 10 mm
Prise en feuillure des verres : 10 mm

1.2.4. Equipement et accessoires

1.2.4.1. Articulation

Quelle que soit la configuration du bloc-porte, chaque vantail est articulé par deux paumelles acier, références 907.662, 907.663, 907.600, 907.617, 907618 et 907642

Chaque vantail est muni d'un pion anti-dégondage 917.013 hormis lors de l'utilisation de paumelles encastrables 907642 auxquelles est associé un pion médian de sécurité 917025.

1.2.4.2. Verrouillage

bloc-porte à un vantail

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point de fermeture médian ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

Suivant le type de serrure utilisé, les dimensions de passage libre du bloc-porte doivent être adaptées et conformes aux dimensions données en Annexe, planche 3.

bloc-porte à deux vantaux

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point de fermeture médian ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

Le vantail semi-fixe peut être verrouillé par une serrure deux points haut et bas ou rester libre.

Lorsque le vantail semi-fixe est libre et muni ou non d'une crémone en applique, le vantail principal doit être verrouillé par une serrure deux points médian et haut.

Ces serrures sont associées à des béquilles, des boutons de porte ou des push-bar des poignées de tirage ou des bâtons de maréchal bois aluminium acier ou inox.

Les serrures un point ou deux points de fermeture peuvent-être associées à des ouvertures électriques médianes et hautes maintenues par une gâche.

Suivant le type de serrure utilisé, les dimensions de passage libre du bloc-porte doivent être adaptées et conforme aux dimensions données en Annexe, planches 4 et 5.

La liste des serrures est donnée en Annexe, planches 27 et 28.

1.2.4.3. Fermeture du vantail

Chaque vantail est équipé d'un ferme-porte listé en Annexe, planche 35.

Suivant la configuration du bloc-porte et le sens de feu utilisé pour le ferme-porte, le montage de celui-ci devra être conforme à l'Annexe, planches 36 à 39.

1.2.5. Dimensions et jeux

Le jeu vu entre les profils est de 4 mm.
Le jeu au seuil est de 10 mm +3/-5 mm.

1.2.6. Constructions Supports

1.2.6.1. Constructions supports normalisées rigides

Le bloc-porte vitré peut être fixé sur :

- du béton armé d'une densité supérieure à 2200 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- des parois en béton plein ou parpaings ayant une masse volumique d'au moins 1600 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- du béton cellulaire d'une densité supérieure à 500 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm.

La fixation est réalisée par l'intermédiaire de vis HUS Ø 8 x 135 mm, et chevilles nylon ou fixations adaptées aux constructions supports, au pas maximal de 650 mm.

1.2.6.2. Constructions support flexibles

Le bloc-porte vitré peut être associé à une cloison réalisée en plaques de plâtre de type 120/70, à ossature acier et doubles parements en plaques de plâtre spécial feu, type KF (KNAUF), Pregyfeu (LAFARGE) ou Placoflam (PLACOPLATRE). Dans ce cas, le bloc-porte peut être :

- prolongé latéralement par une cloison en plaques de plâtre,
- surmontée d'une imposte en plaques de plâtre,
- **Le montage du bloc-porte vitré sur allège n'est pas autorisé.**

1.2.6.2.1. Ossature

L'ossature périphérique est réalisée par des rails U70 fixés au béton par vis 3,5 x 45 mm et chevilles plastique.

La traverse basse de l'ossature de la construction support normalisée flexible est réalisée avec un rail UA 48 d'épaisseur 20/10ème mm et deux rails U70 d'épaisseur 6/10ème mm dos à dos.

Les montants de l'ossature sont réalisés avec un rail UA 48 d'épaisseur 20/10ème mm et un rail U70 d'épaisseur 6/10ème mm.

Des montants intermédiaires réalisés par des rails U70 sont emboîtés dans les traverses et fixés par vis auto-foreuses.

1.2.6.2.2. Parements

Des plaques de plâtre d'épaisseur 12,5 mm sont vissées en deux épaisseurs sur l'ossature par vis auto-taraudeuses type TF 3,5 x 25 mm (0 x L) pour la première peau et par vis TF 3,5 x 35 mm (Ø x L) pour la seconde peau.

La fixation de la cloison vitrée à la construction support normalisée flexible se fait par l'intermédiaire de vis HUS Ø 7,5 x 120 mm au pas maximal de 650 mm.

Les cloisons légères prolongeant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 4000 mm.

Les impostes légères surmontant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 700 mm.

Tous ces éléments de cloison légère devront faire l'objet d'un procès-verbal de classement en cours de validité prononçant au moins un classement EI 60.

1.2.6.3. Construction support associée

Le bloc-porte peut être monté dans une construction support associée de type cloison vitrée. La cloison vitrée devra être conforme au procès-verbal n° 13-A-175.

1.2.7. Montage particulier

Jonction entre deux blocs-portes en ligne sur un poteau (voir Annexe, planche 19)

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier 0 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 45 x 45 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 6 mm dans un trou oblong de Ø 7 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube 35 x 35 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique.

Jonction entre deux blocs-portes à 90° sur un poteau (voir Annexe, planche 20)

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support conformément au procès-verbal de référence. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 100 x 100 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 8 mm dans un trou oblong de Ø 9 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube de 90 x 90 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique.

Les blocs-portes peuvent également être montés comme indiqué en Annexe, planches 14 et 15.

1.2.8. Fenêtre à la française

Le bloc-porte peut également être adapté pour réaliser une fenêtre à la française. Sa réalisation est strictement identique au bloc-porte hormis l'incorporation d'une traverse basse pour le cadre dormant.

Les éléments de quincailleries et les diverses configurations autorisées sont listées en Annexe, planches 40 à 44.

1.3. CARACTERISATION

L'élément mis en œuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

2. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

L'élément mis en œuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peut-être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

3. CLASSEMENT DE RESISTANCE AU FEU

3.1. REFERENCE DU CLASSEMENT

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.2. de la norme EN 13501-2.

3.2. CLASSEMENT

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

3.2.1. Bloc-porte vitré muni de vitrages PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10 ou E30/12

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E				30						

3.2.2. Bloc-porte vitré muni de vitrages PYROGUARD T EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E		W		30						
	E				30						

Le classement EW30 n'est valable que pour les blocs-portes respectant le domaine de validité donné au paragraphe 4.3.2. et présentant une surface inférieure à 5 m².

4. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

4.1. A LA FABRICATION ET LA MISE EN ŒUVRE

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

4.2. SENS DU FEU

Indifférent hormis pour les vitrages PYROGUARD T EW30/6 qui seront toujours placés côté opposé au feu, et leur face réfléchissante repérée par le tampon de marquage sera toujours placée côté feu, c'est-à-dire côté lame d'air pour les vitrages isolants.

4.3. DOMAINE DE VALIDITE

4.3.1. Bloc-porte

Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre : 700 mm.

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + imposte en plaques de plâtre : 4000 mm.

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + cloison vitrée objet du procès-verbal de référence EFACTIS n° 13-A-175) : 4000 mm.

4.3.2. Passage libre

Les dimensions maximales dépendent du type de vitrage et du type de serrure utilisés. Les différentes configurations sont données en Annexe, planches 3, 4 et 5.

Le rapport l/L de largeur entre les vantaux est compris entre 0,39 et 1 et dépend également de la configuration mise en oeuvre.

L : largeur du vantail principal.

l : largeur du vantail secondaire.

4.3.3. Vitrages rectangulaires

Les dimensions hors tout maximales autorisées pour les vitrages PYROGUARD T E30/6, E30/8, E30/10, E30/12, EW30/6, EW30/6 VF ou EW30/6 VI isolant obturant les vantaux sont déduites du passage libre.

Pour les parties fixes et impostes, se référer au procès-verbal n° 13-A-175.

4.3.4. Vitrages en forme

Les vitrages en forme montés dans les bloc-portes ne sont pas autorisés.

4.3.5. Traverses intermédiaires

Chaque vantail peut être muni au maximum de trois traverses intermédiaires horizontales.

4.3.6. Panneau

La surface maximale du panneau est de 2 m².

Il n'est pas permis d'obturer la totalité du vantail avec un panneau.

Chaque vantail doit être obturé par au moins un vitrage de surface supérieure ou égale à la moitié de la surface du vantail.

4.3.7. Ferme-portes

Chaque vantail peut être équipé d'un ferme-porte listé en Annexe, planches 37 à 39.

4.3.8. Serrures

Chaque vantail doit être équipé d'une serrure listée en Annexe, planches 28 et 29.

4.3.9. Constructions supports normalisées

Conformément aux règles précisées au § 13.4 de la norme 1634-1, les performances indiquées au § 3 du présent procès-verbal de classement sont également valable pour des blocs-portes installés dans des constructions supports telles que décrites au § 1.2.6. du présent document.

Les constructions supports flexibles autorisées doivent justifier d'un procès-verbal de classement français en cours de validité prononçant un classement au moins El 60 pour les hauteurs envisagées.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire

5. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable **CINQ ANS** à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au :

DIX SEPT JUIN DEUX MILLE DIX-HUIT



Jacinthe BEC
Ingénieur Chargée d'affaires

Fait à Maizières-lès-Metz, le 17 juin 2013



Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

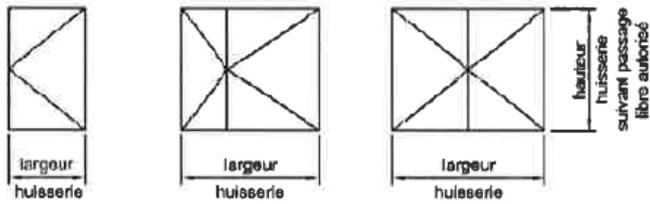
Ce procès-verbal de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

Planche	Désignation	Numéro de dessin	Date
Sommaire			
1a	Sommaire 1	E01-027-003-00-01	11.04.2013
1b	Sommaire 2	E01-027-003-00-02	11.04.2013
Dimensions			
2	Elévation	E01-027-003-01-02	11.04.2013
3	Dimensions des passages libres, porte 1 vantail	E01-027-003-01-03	11.04.2013
4	Dimensions des passages libres, porte 2 vantaux égaux	E01-027-003-01-04	11.04.2013
5	Dimensions des passages libres, porte 2 vantaux inégaux	E01-027-003-01-05	11.04.2013
6	Coupe horizontale	E01-027-003-01-06	11.04.2013
7	Coupe verticale	E01-027-003-01-07	11.04.2013
Profilés			
8	Profilés	E01-027-003-02-08	11.04.2013
9	Profilés	E01-027-003-02-09	11.04.2013
10	Profilés	E01-027-003-02-10	11.04.2013
11	Profilés et accessoires	E01-027-003-02-11	11.04.2013
Traverse dormante, cadre battant, raccords			
12	Fixation	E01-027-003-03-12	11.04.2013
13	Disposition des boutons de parciose et ressorts	E01-027-003-03-13	11.04.2013
14	Raccord mural	E01-027-003-03-14	11.04.2013
15	Raccord mural	E01-027-003-03-15	11.04.2013
16	Raccord sur cloison légère	E01-027-003-03-16	11.04.2013
17	Seuil	E01-027-003-03-17	11.04.2013
18	Seuil	E01-027-003-03-18	11.04.2013
19	Raccord sur poteau acier protégé en ligne	E01-027-003-03-19	11.04.2013
20	Raccord sur poteau acier protégé en angle	E01-027-003-03-20	11.04.2013
PORTE E30 / EW30 Sommaire 1		Planche 1a Nr. 13-A-176 de 11.04.2013	

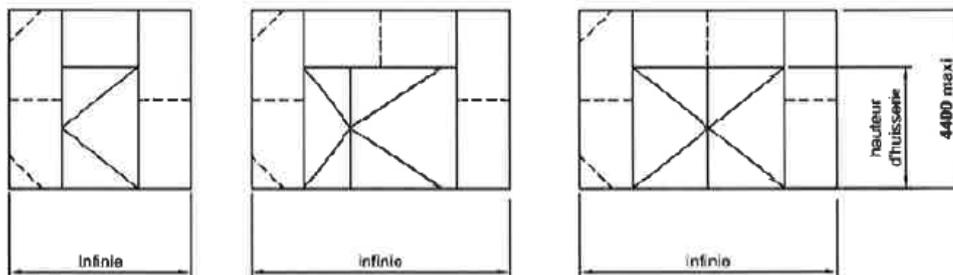
Planche	Désignation	Numéro de dessin	Date
Vitrages et panneaux			
21	Vitrages / panneaux pleins	E01-027-003-04-21	11.04.2013
22	Liste des vitrages feuilletés	E01-027-003-04-22	11.04.2013
23	Liste des vitrages isolants	E01-027-003-04-23	11.04.2013
24	Montage du vitrage	E01-027-003-04-24	11.04.2013
25	Calage des vitrages	E01-027-003-04-25	11.04.2013
26	Plats de renfort	E01-027-003-04-26	11.04.2013
Sommaire de ferrements			
27	Version serrure classique	E01-027-003-05-27	11.04.2013
28	Version serrure Push-bar	E01-027-003-05-28	11.04.2013
29	Pion médian de sécurité	E01-027-003-05-29	11.04.2013
30	Paumelle à visser en acier	E01-027-003-05-30	11.04.2013
31	Paumelle invisible acier	E01-027-003-05-31	11.04.2013
32	Paumelle à visser en acier	E01-027-003-05-32	11.04.2013
33	Paumelle à souder	E01-027-003-05-33	11.04.2013
34	Ferme-porte encastré	E01-027-003-05-34	11.04.2013
35	Ferme-porte monté côté opposé aux paumelles	E01-027-003-05-35	11.04.2013
36	Ferme-porte monté côté paumelles	E01-027-003-05-36	11.04.2013
37	Ferme-porte protection invisible	E01-027-003-05-37	11.04.2013
38	Ferme-porte	E01-027-003-05-38	11.04.2013
39	Contrôle d'accès TV 100	E01-027-003-05-39	11.04.2013
Fenêtre à la française			
40	Configurations admises	E01-027-003-06-40	11.04.2013
41	Coupes horizontales	E01-027-003-06-41	11.04.2013
42	Coupes verticales	E01-027-003-06-42	11.04.2013
43	Variante avec meneau	E01-027-003-06-43	11.04.2013
44	Tableau des systèmes de fermeture	E01-027-003-06-44	11.04.2013
PORTE E30 / EW30 Sommaire 2		Planche 1b Nr. 13-A-176 de 11.04.2013	

Portes montées dans construction support normalisée rigide à forte densité

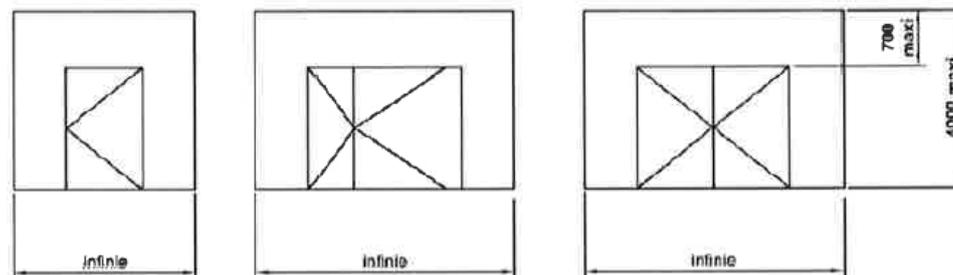
- béton armé ayant une masse volumique de 2200 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton plein parpaing ayant une masse volumique de 1600 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton cellulaire ayant une densité supérieur à 500 kg/m³ ép 150 mm mini
- Portes montées dans une structure acier protégée ép 100 mm mini



Portes dans construction support associée (cloison vitrée)



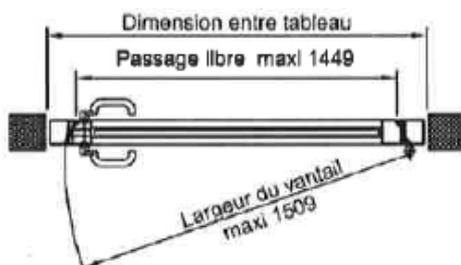
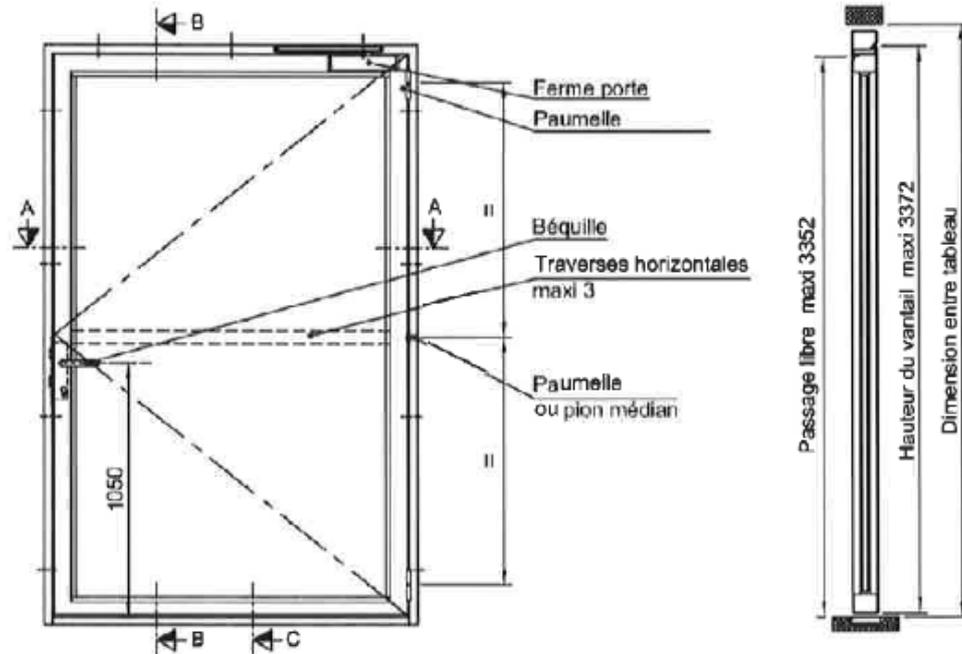
Portes montées dans construction support normalisée flexible (cloison légère ép 120 mm mini)



Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Elévation

Planche 2
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013



E30

Passage libre maxi autorisé

1260 x 2415

(Serrure 1 point)

1449 x 3064 ou

1316 x 3352

(Serrure 2 points)

EW30

Passage libre maxi autorisé

1260 x 2915

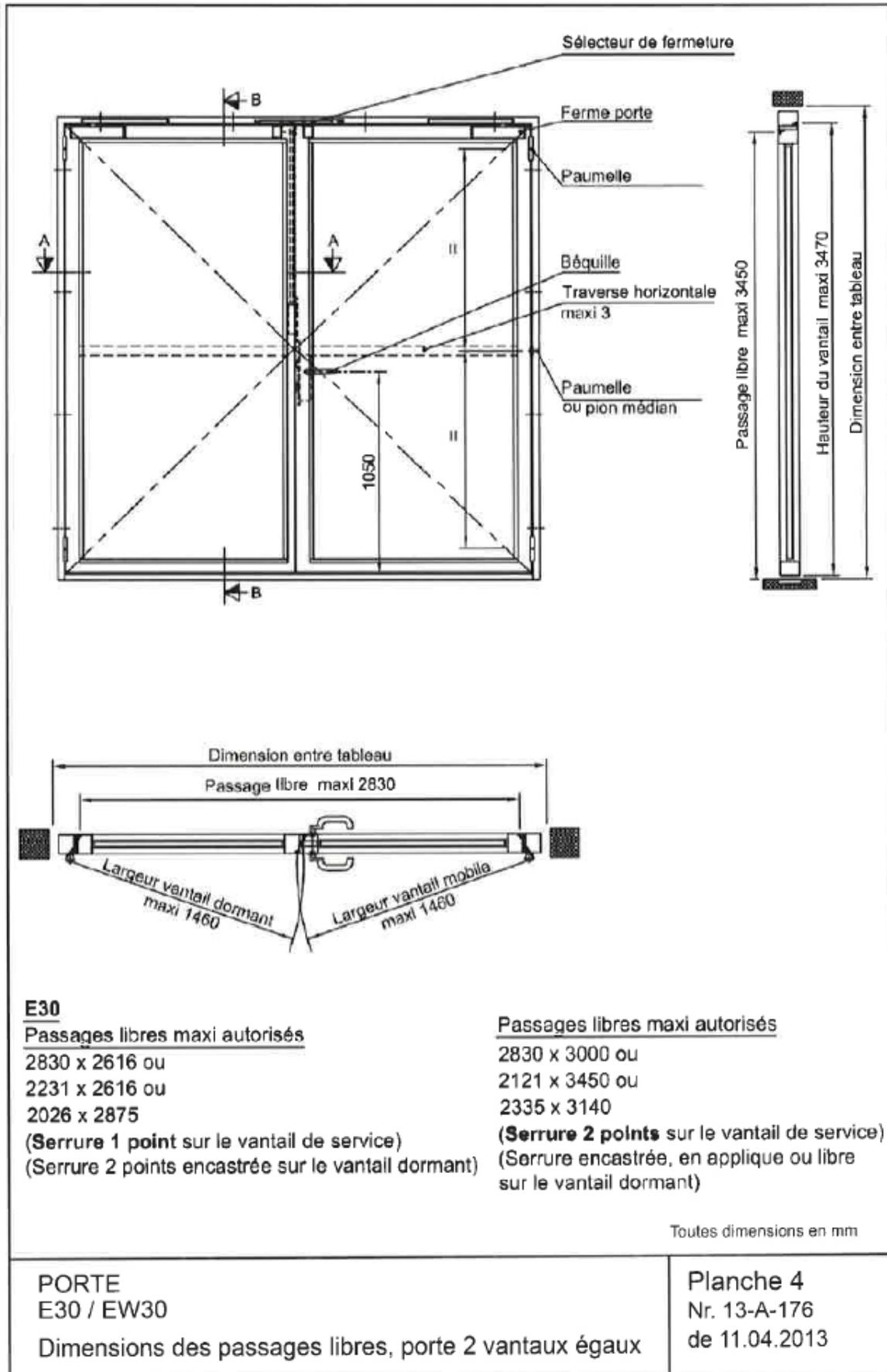
(Serrure 2 points)

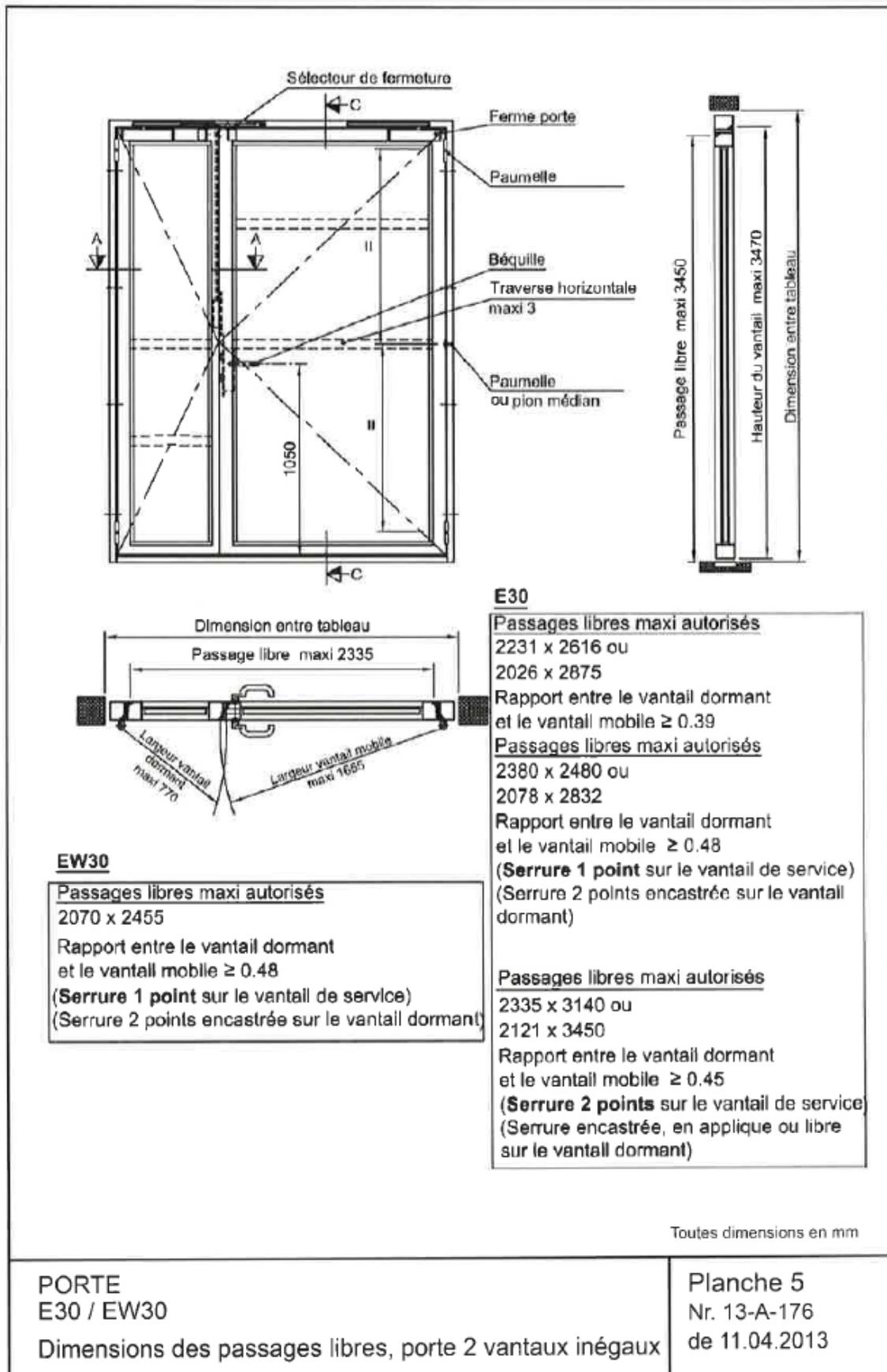
Toutes dimensions en mm

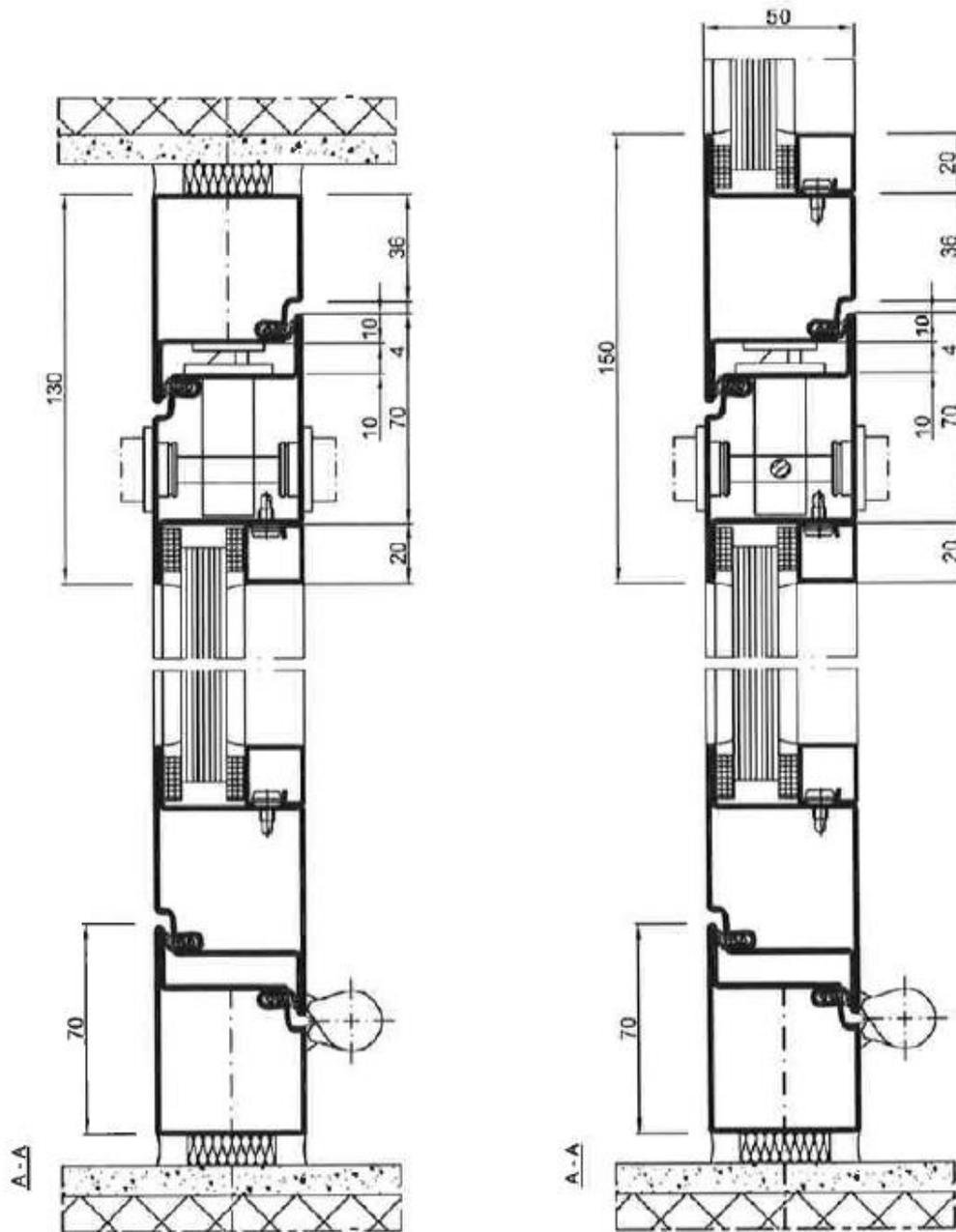
PORTE
E30 / EW30

Dimensions des passages libres, porte 1 vantail

Planche 3
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013



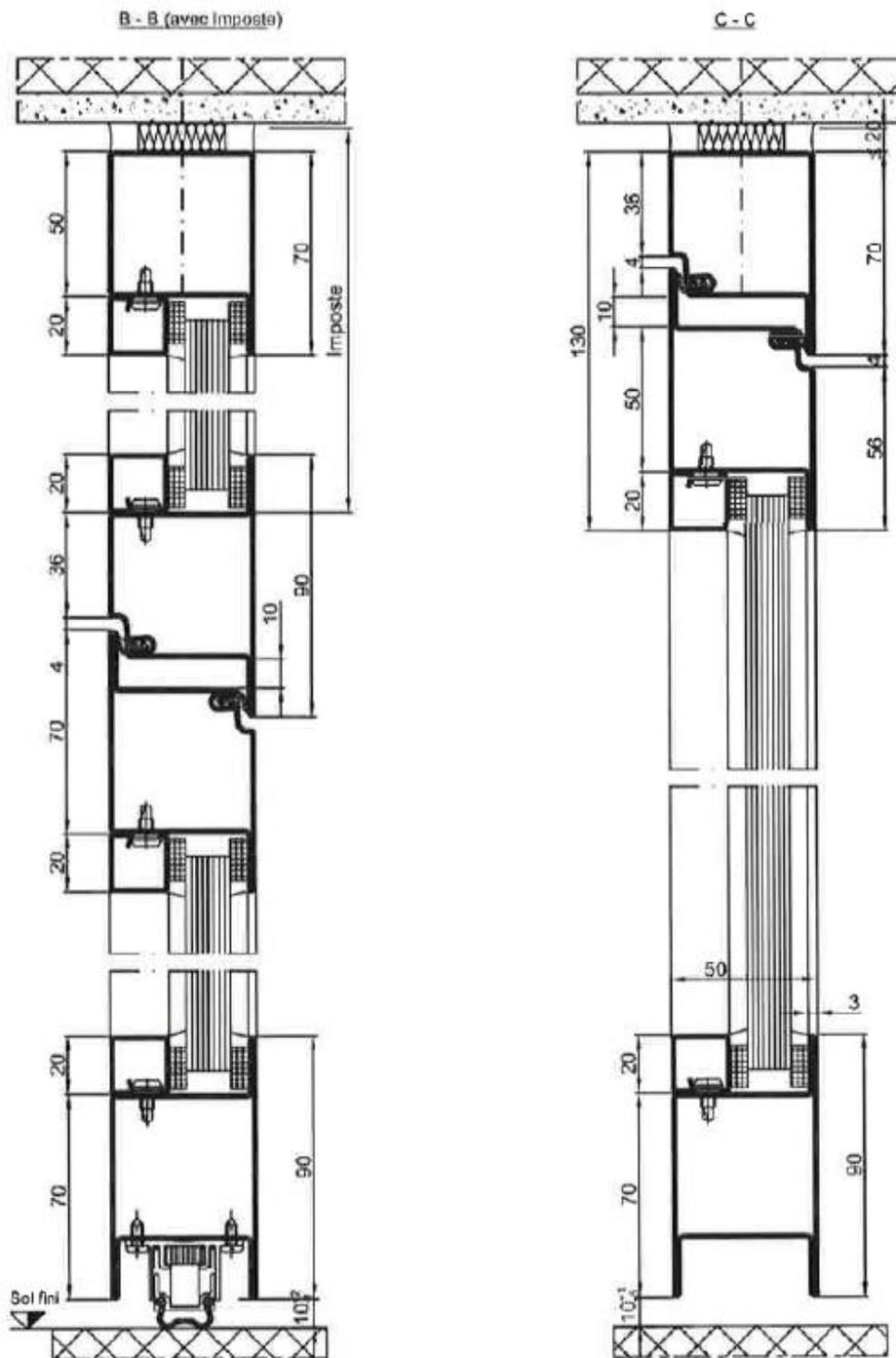




Toutes dimensions en mm

PORTE
 E30 / EW30
 Coupe horizontale

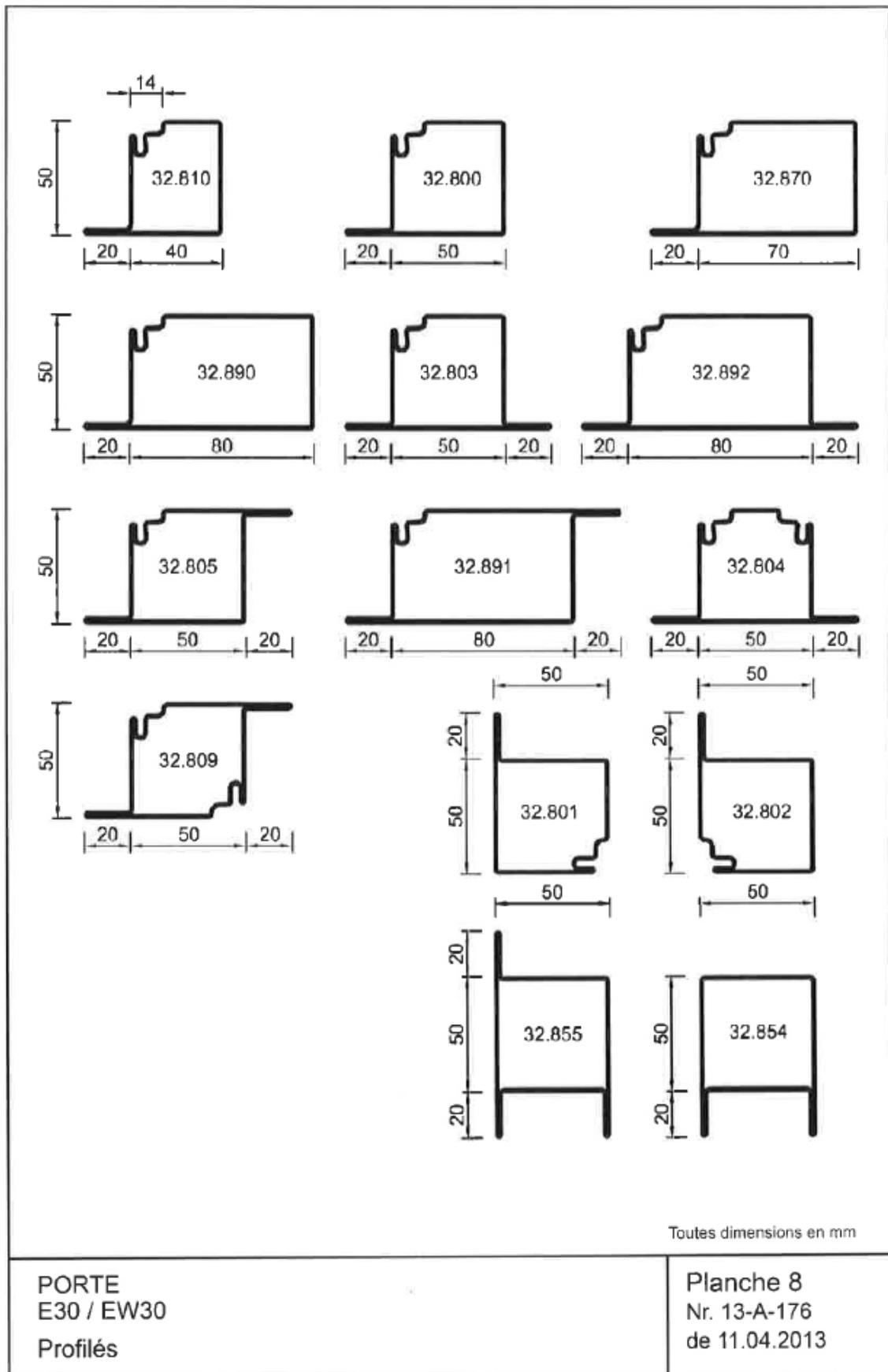
Planche 6
 Nr. 13-A-176
 de 11.04.2013

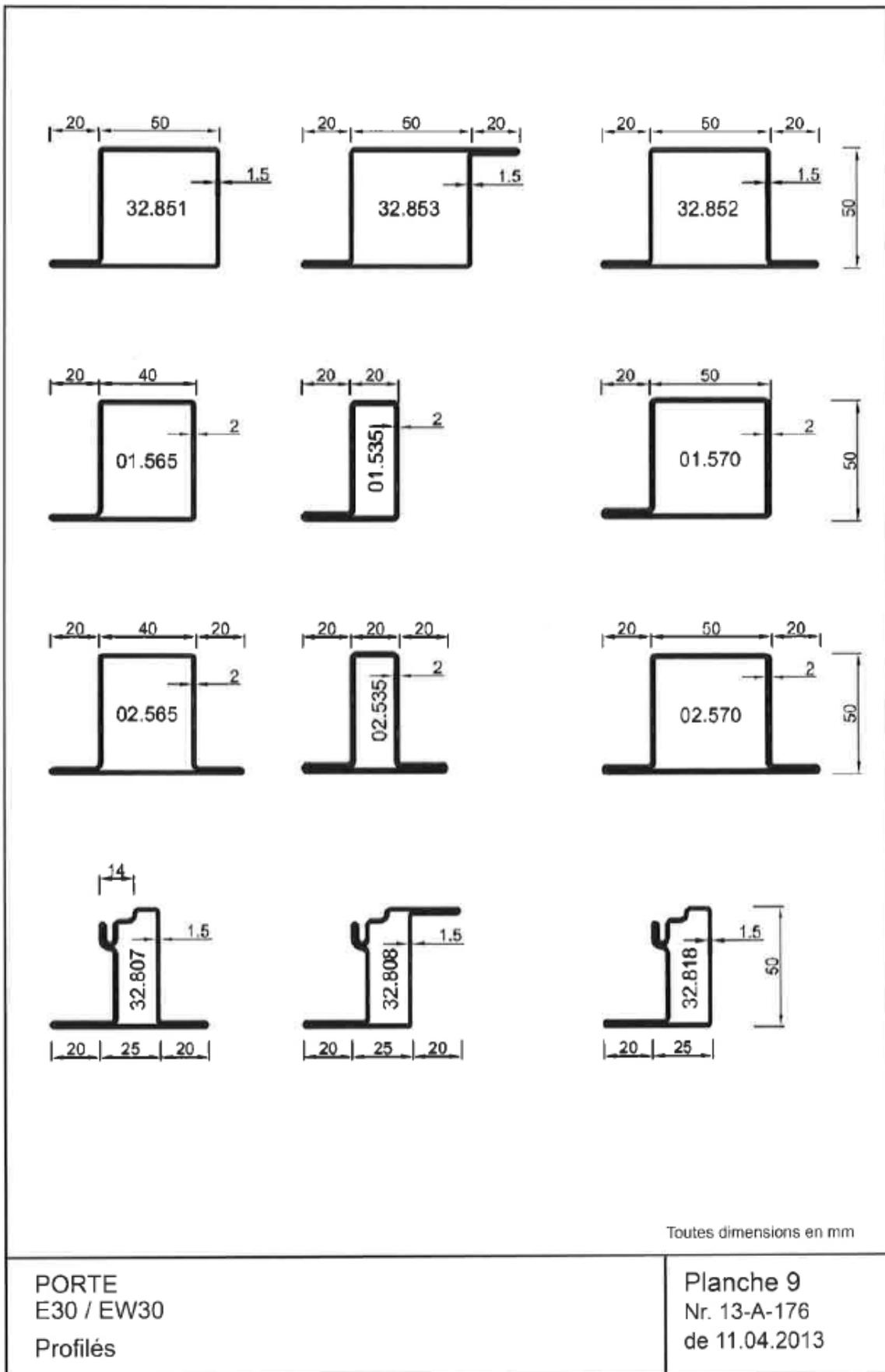


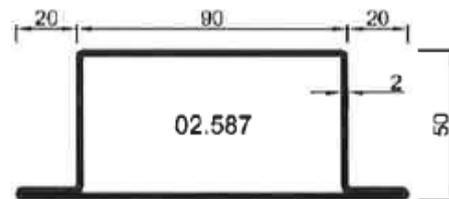
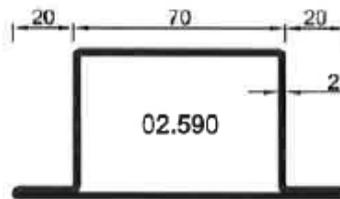
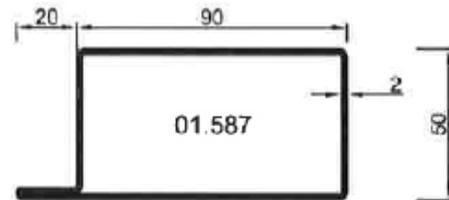
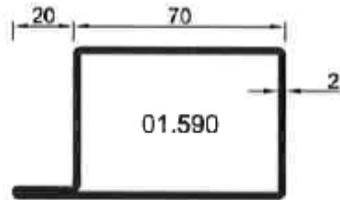
Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Coupe verticale

Planche 7
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013



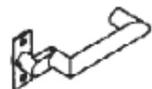


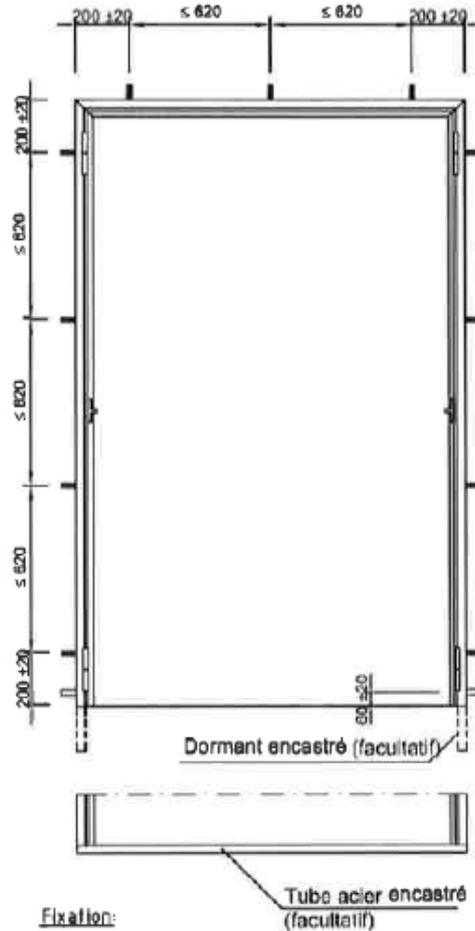


Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Profils

Planche 10
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

							
901241	901226	901231	901227	901228	901246	901247	
			<u>Autres accessoires de pose</u>				
906577 (VE 100 p.)	948003 : 15x3	900100					
906578 (VE 1000 p.)	948004 : 15x4		15x2 = Bande de fibre minérale 15x2				
906579 (Mag. 200 p.)	948005 : 15x5						
							
905307	906421	916320 916322 changement de profilé		917017 Tôle à souder			
							
907327	907326	907328	907329	907335	907336	907337	907338
							
907350	907351	907356	907320 ou 321		907353	907352	
							
907617 907600	907618	907662 907663	907642				
Toutes dimensions en mm							
PORTE E30 / EW30 Profils et accessoires				Planche 11 Nr. 13-A-176 de 11.04.2013			



Fixation:

- Dans béton armé, béton plein, béton cellulaire
 type de fixation : "Cheville plastique et vis à bois Ø 10x140"
 "Vis HUS Ø 7,5 x 160 de chez HILTI"

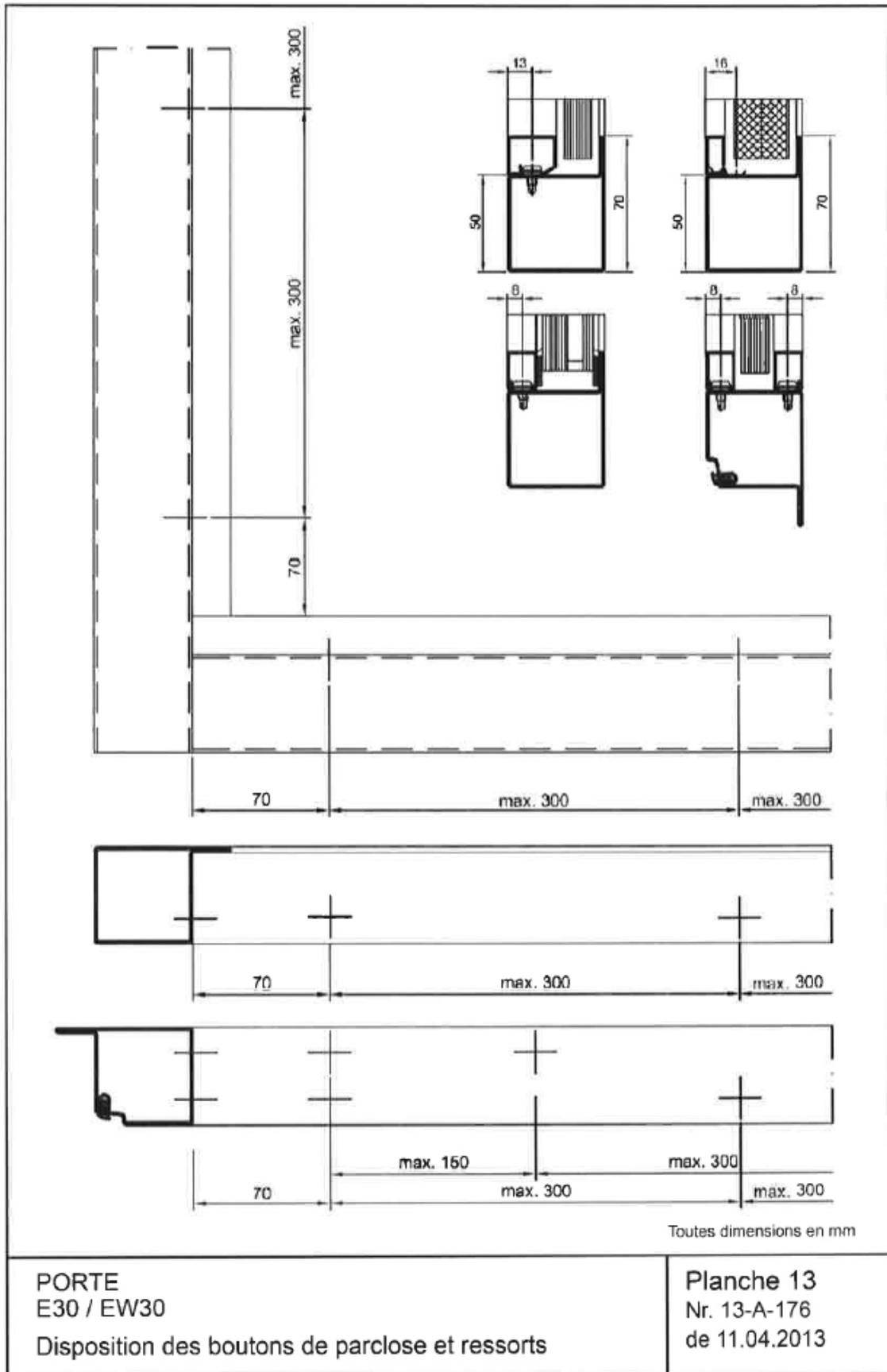
- Fixation avec platine acier
 type de fixation : "Cheville plastique et vis à bois Ø 10x80"
 "Vis HUS Ø 7,5 x 80 chez HILTI"

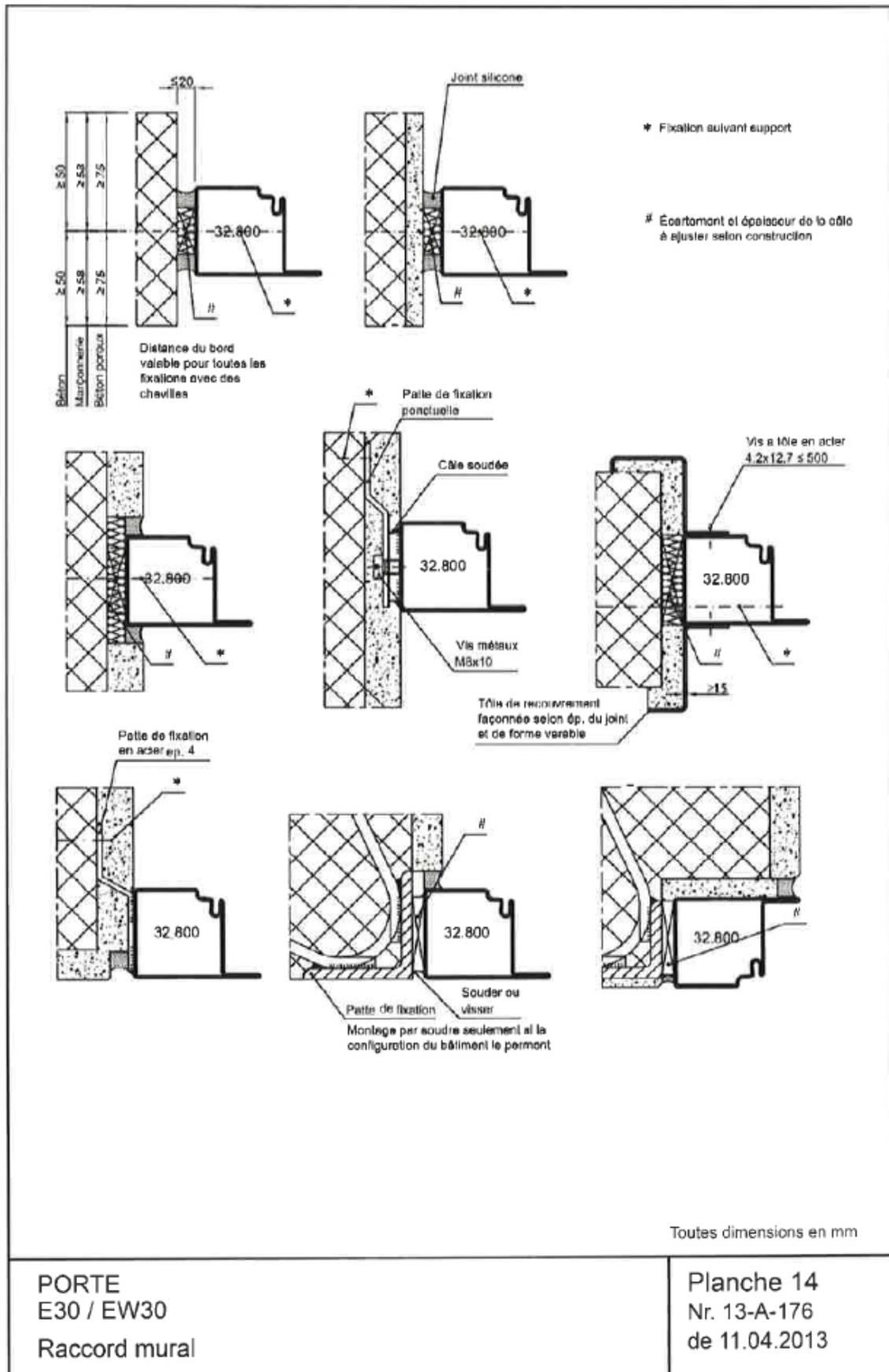
- Fixation dans cloison légère
 type de fixation : "Vis HUS Ø 7,5 x 120 chez HILTI"

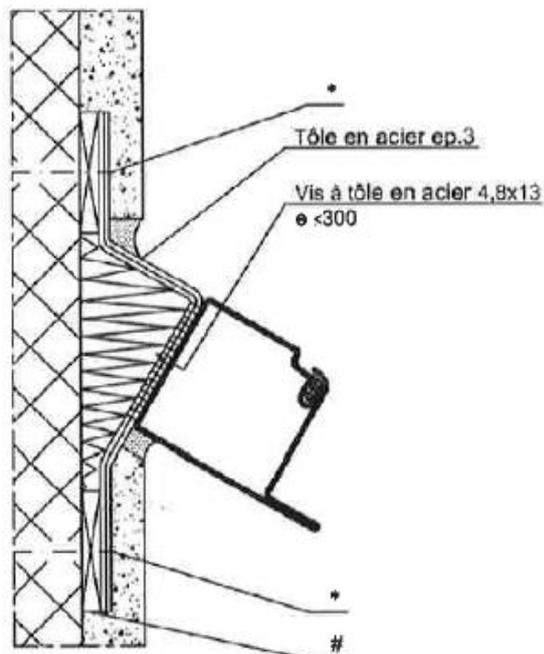
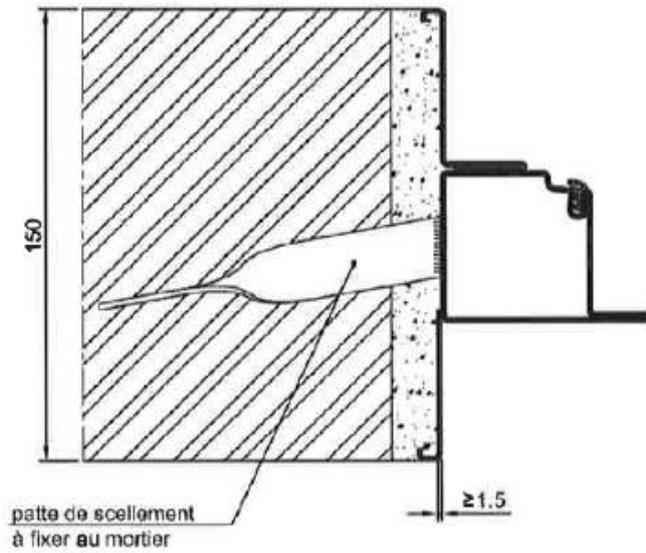
Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Fixation

Planche 12
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013







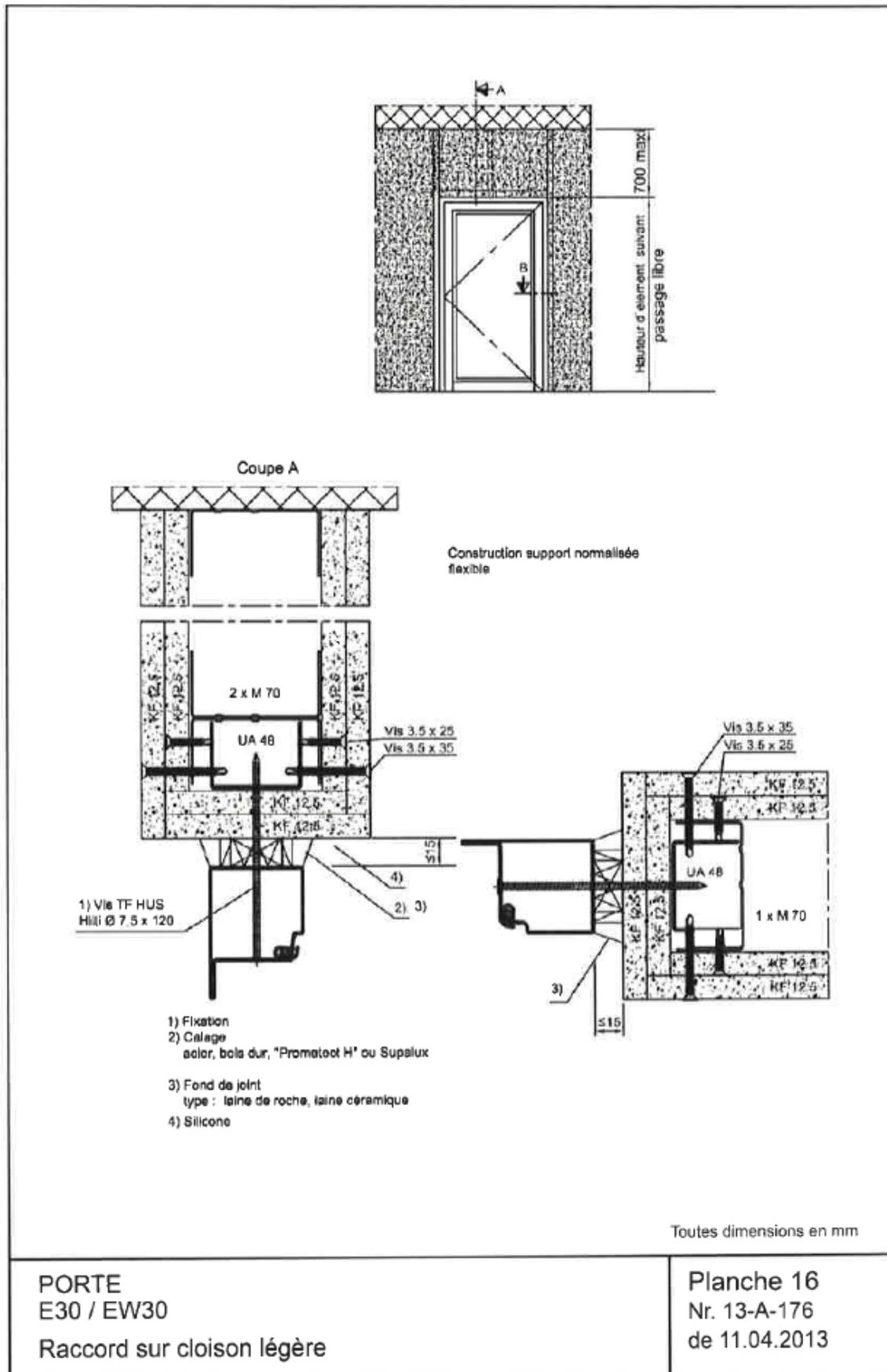
Ecartement et épaisseur de la
câle à ajuster selon construction

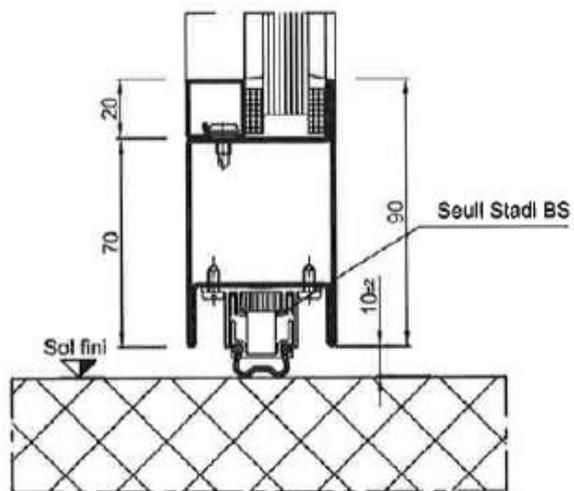
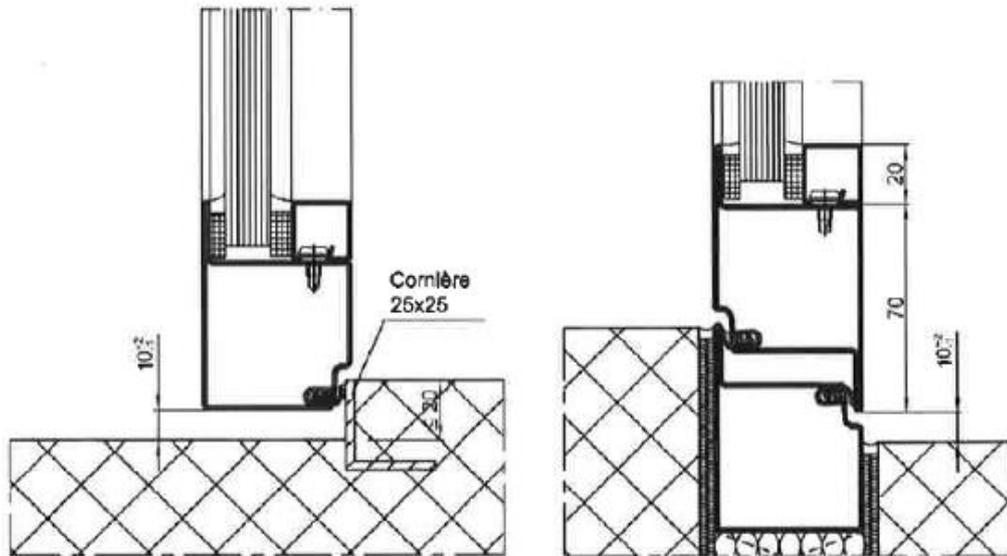
* fixation suivant support

Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Raccord mural

Planche 15
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

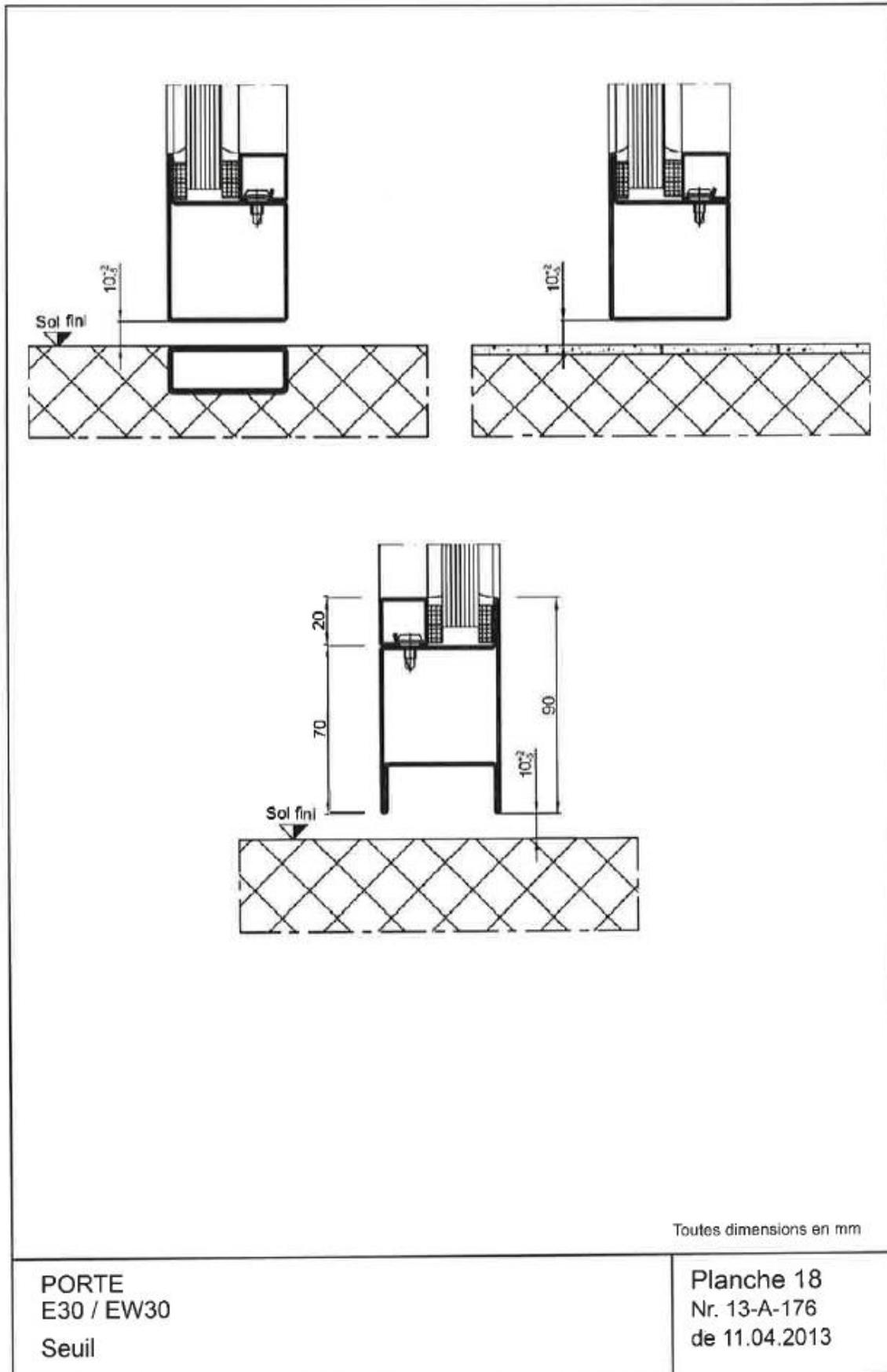


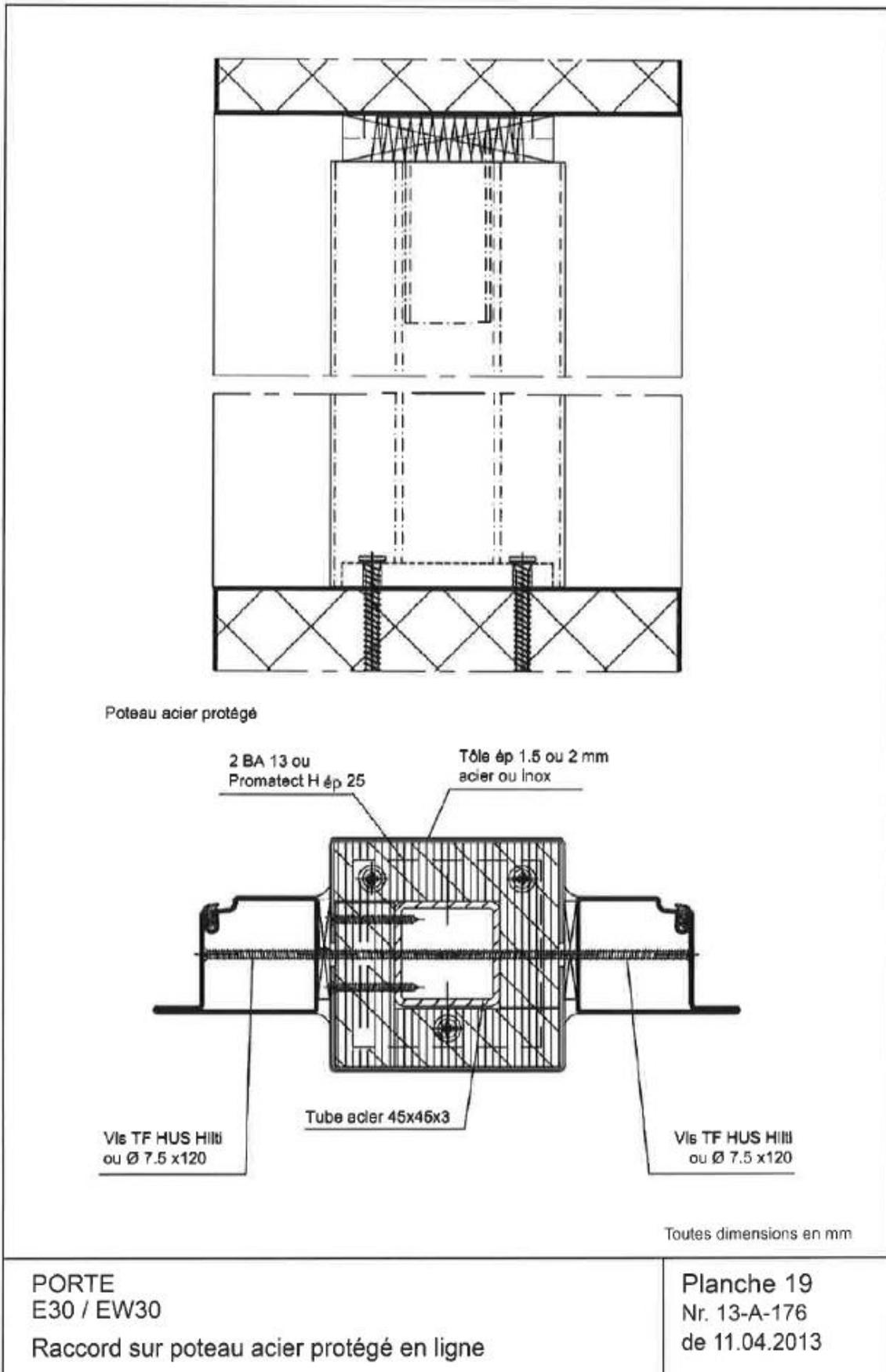


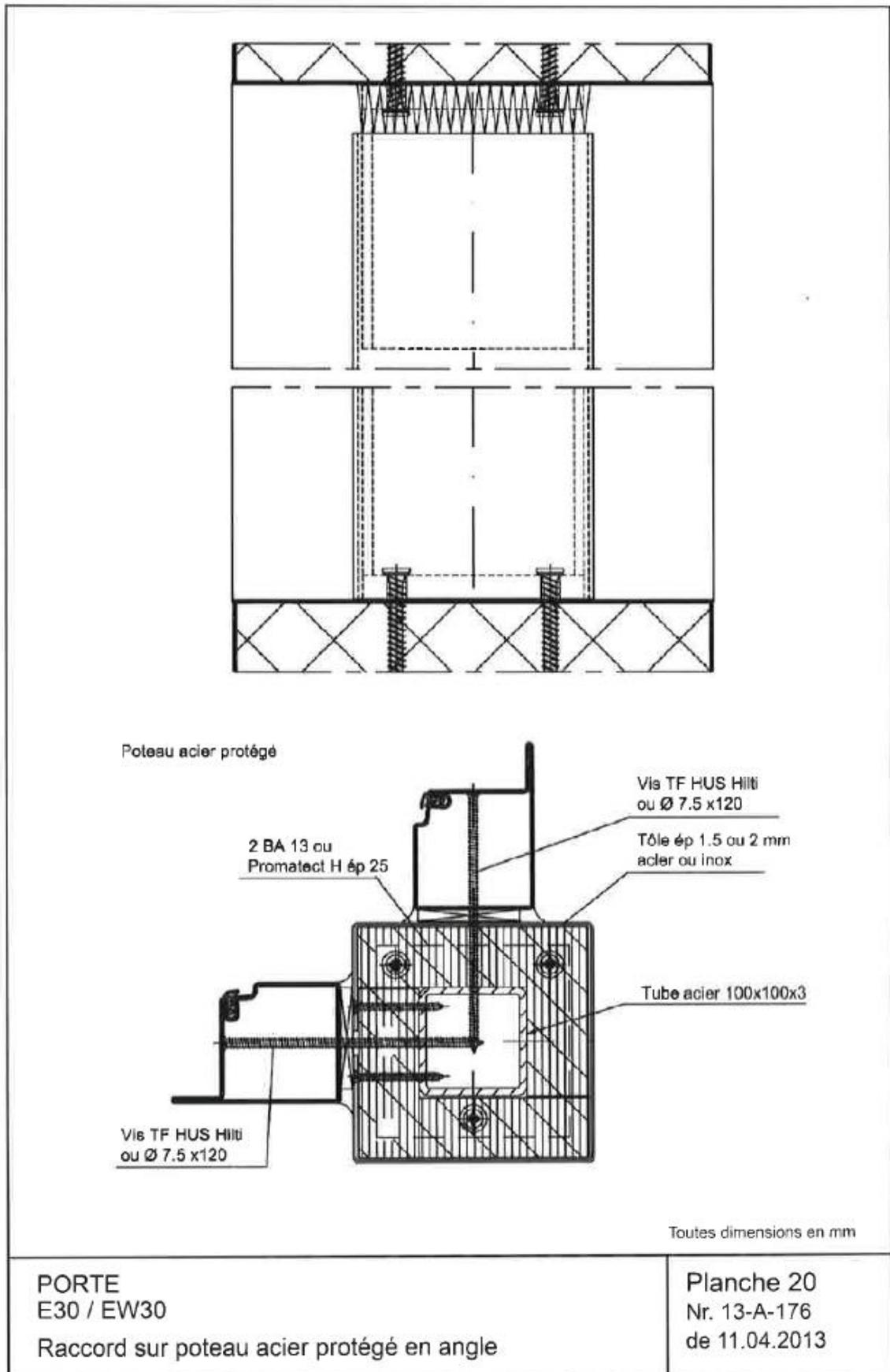
Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Seuil

Planche 17
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013







VITRAGES	
Type de vitrage	Dimensions clair de vitrage maxi. (l x h)
Pyroguard T E30/6 (6 mm)	1090 x 2260 mm 1460 x 1950 mm
Pyroguard T E30/8 (8 mm), Pyroguard T E30/10 (10 mm) ou Pyroguard T E30/12 (12 mm)	Suivant passages libres maxi. autorisés (planches 3, 4 et 5)
Pyroguard T EW30/6 (6 mm), Pyroguard T EW30/6 VF ou Pyroguard T EW30/6 VI	

PANNEAUX PLEINS		
Panneaux Composition	Dimensions clair de vitrage maxi. (l x h)	Epaisseur du panneau
2 plaques BA13 épaisseur 12,5 avec 2 parements métalliques épaisseur 10/10	1130 x 1700 mm	28 mm

Toutes dimensions en mm

PORTE
 E30 / EW30
 Vitrages / panneaux pleins

Planche 21
 Nr. 13-A-176
 de 11.04.2013

Liste des compositions autorisées : Vitrages feuilletés		
Face	PVB	Contreface
Pyroguard T EW30/6	PVB 0,76, 1,52 ou 2,28 mm	Floot 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	PVB 0,76, 1,52 ou 2,28 mm	Trempé 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	PVB 0,76, 1,52 ou 2,28 mm	Miroir 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	PVB 0,76, 1,52 ou 2,28 mm	Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
Pyroguard T EW30/6	PVB 0,76, 1,52 ou 2,28 mm	Pyroguard T EW30/6 ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie sur la face opposée à la couche
Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial		

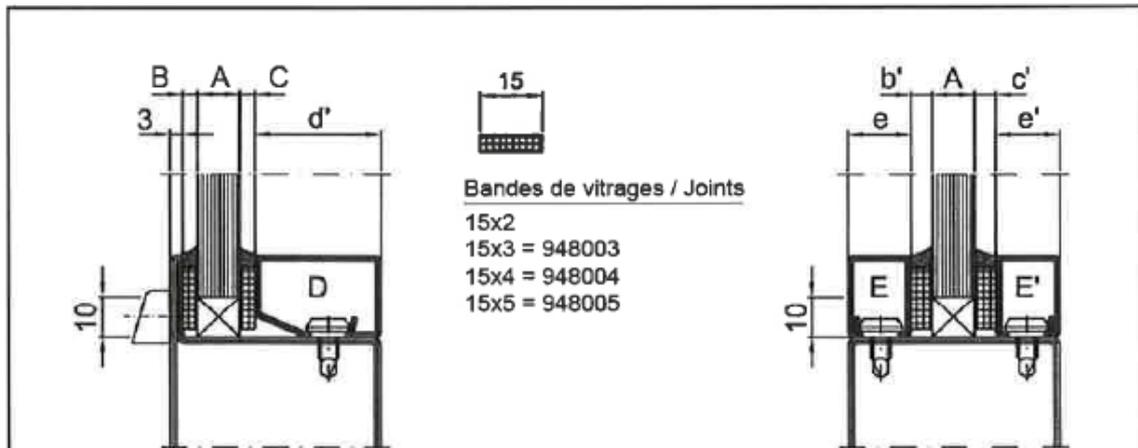
Toutes dimensions en mm

<p>PORTE E30 / EW30 Liste des vitrages feuilletés</p>	<p>Planche 22 Nr. 13-A-176 de 11.04.2013</p>
---	--

Liste des compositions autorisées : Vitrages isolants		
Face	Intercalaire	Contreface
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Float 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Trempé 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non) ▶ Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non) Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Miroir 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non) ▶ Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non) Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non) ▶ Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Pyroguard T EW30/6	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Pyroguard T EW30/6 ▶ Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie sur la face opposée à la couche
* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 33 mm		

Toutes dimensions en mm

<p>PORTE E30 / EW30 Liste des vitrages isolants</p>	<p>Planche 23 Nr. 13-A-176 de 11.04.2013</p>
---	--



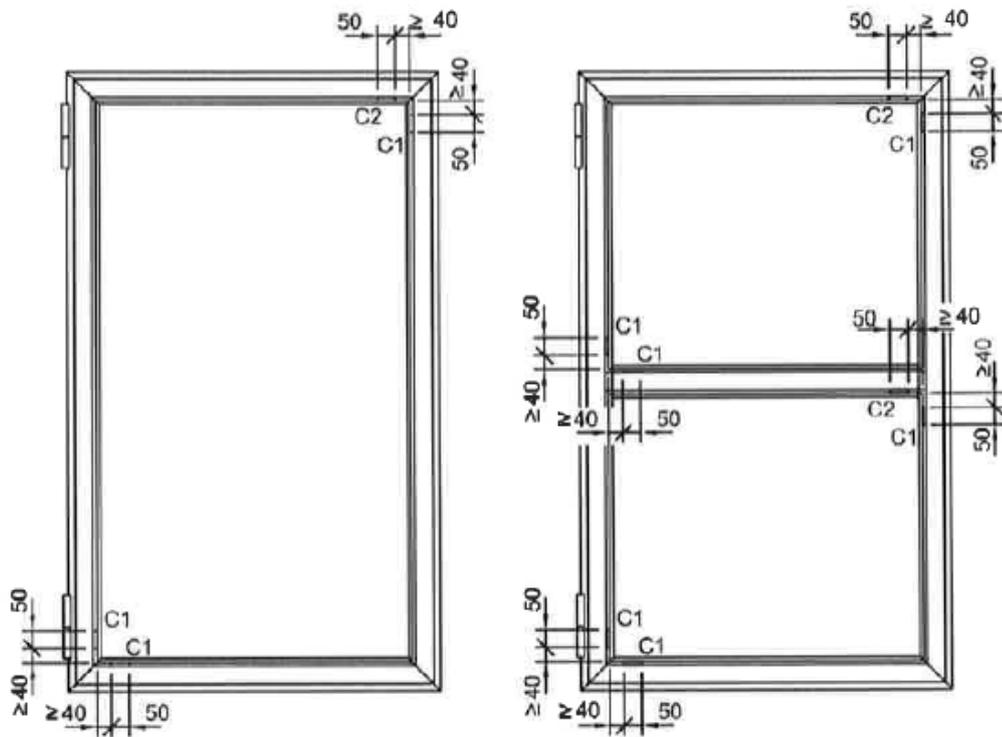
A (épaisseur du vitrage)	SIMPLE PARCLOSAGE			DOUBLE PARCLOSAGE			
	B	C	D (d')	b'	c'	E (e)	E' (e')
6	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901247 (35)	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901226 (15)	901227 (20)
8	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901246 (30)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	901227 (20)
10	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901246 (30)	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)	901227 (20)
12	15x2	948003 (15x3)	901246 (30)	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901226 (15)	901226 (15)
13	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901228 (25)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	901226 (15)
16	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901228 (25)	Nota : les épaisseurs des joints sont à adapter suivant les tolérances de fabrication des vitrages			
17	15x2	948003 (15x3)	901228 (25)				
18	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901227 (20)				
19	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901227 (20)				
20	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901227 (20)				
21	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901227 (20)				
22	15x2	948003 (15x3)	901227 (20)				
23	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901226 (15)				
24	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901226 (15)				
25	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)				
26	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901226 (15)				
27	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)				
28*	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901241 (10)				
29	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)				
30	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)				
31	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)				
32	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)				
33	15x2	15x2	901241 (10)				

* Panneau plein

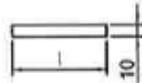
Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Montage du vitrage

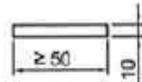
Planche 24
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013



Cale d'assise (C1)
80 x 10 x (ép. vitrage)



Cales périphériques (C2)



Calage suivant DTU 39 1-1

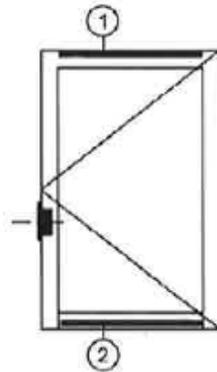
$l = \geq 50$
 $l = 10 \times s$
 $s = \text{surface du vitrage au m}^2$

Toutes dimensions en mm

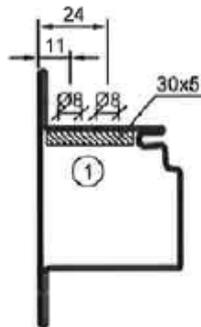
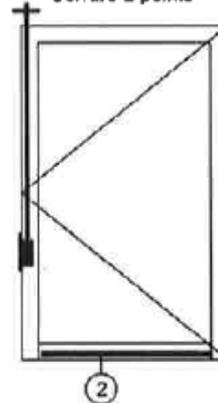
PORTE
E30 / EW30
Calage des vitrages

Planche 25
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

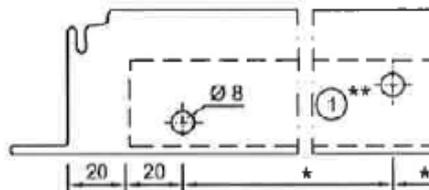
Vantail hauteur maxi 2875
Serrure 1 point



Vantail hauteur maxi 3450 mm
Serrure 2 points



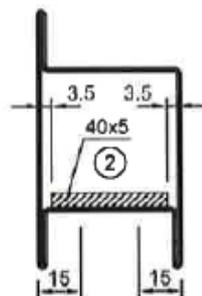
Vantail
Traverse haute



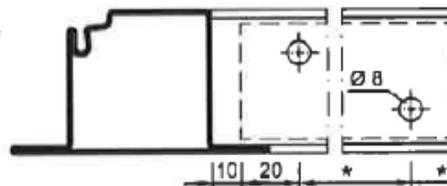
- ① Plati acier 30 x 5
Fixé par soudre
bouchon Ø 8
- ② Plati acier 40 x 5
Fixé par soudre
bouchon Ø 8

* Distance par soudre bouchon Ø8 < 150

** Seulement avec serrure 1 point



Vantail
Traverse basse



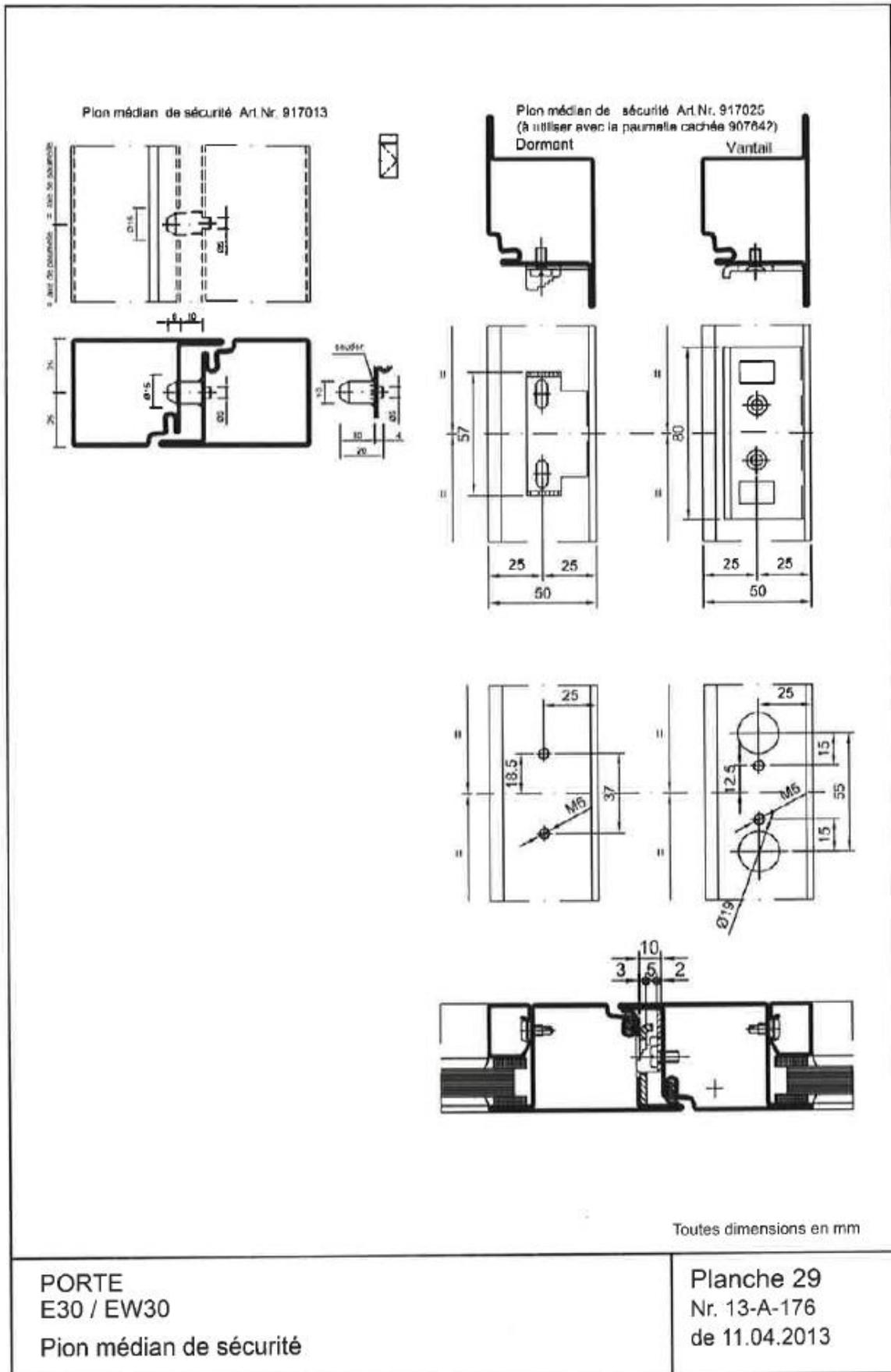
Toutes dimensions en mm

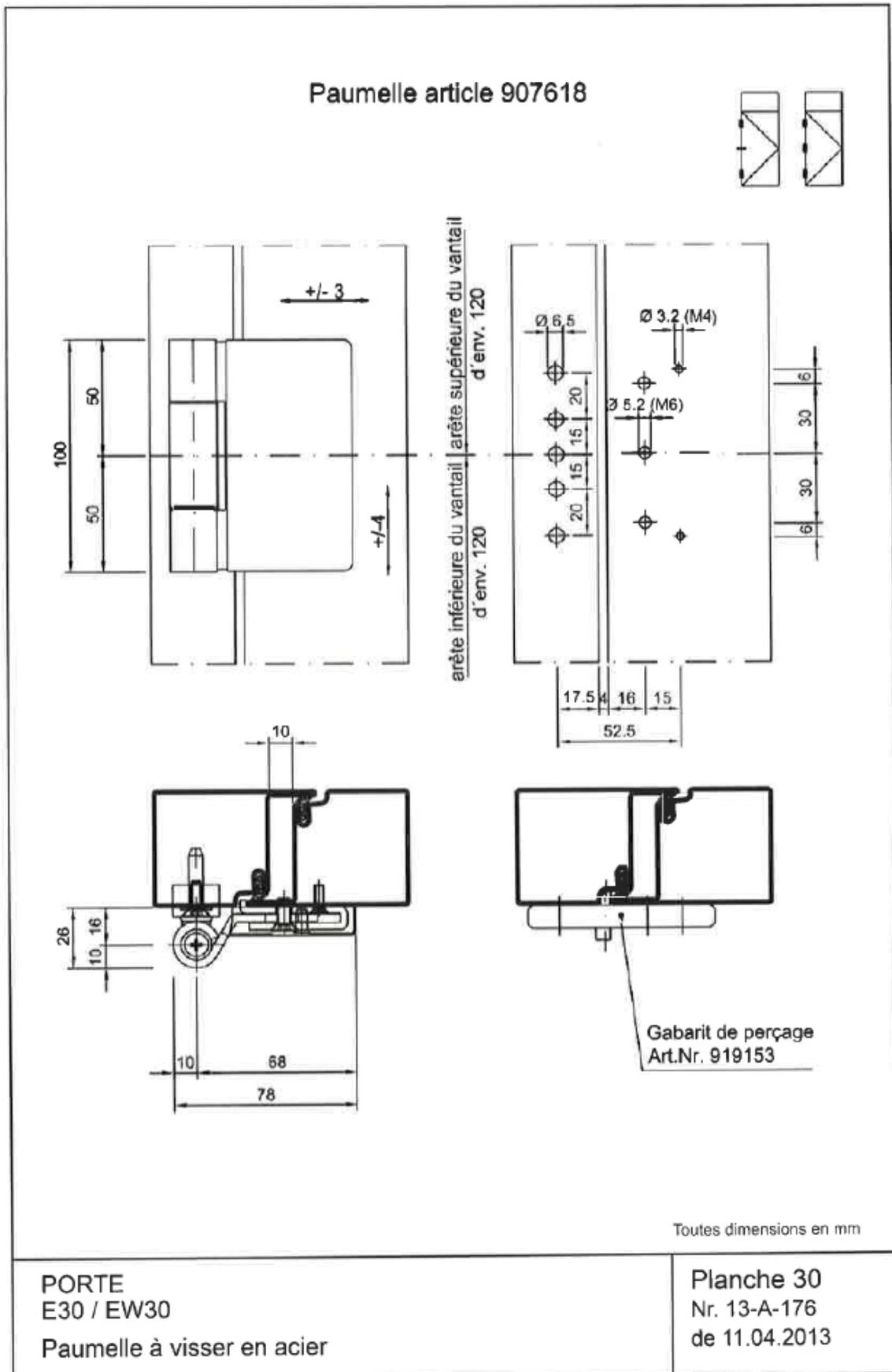
PORTE
E30 / EW30
Plats de renfort

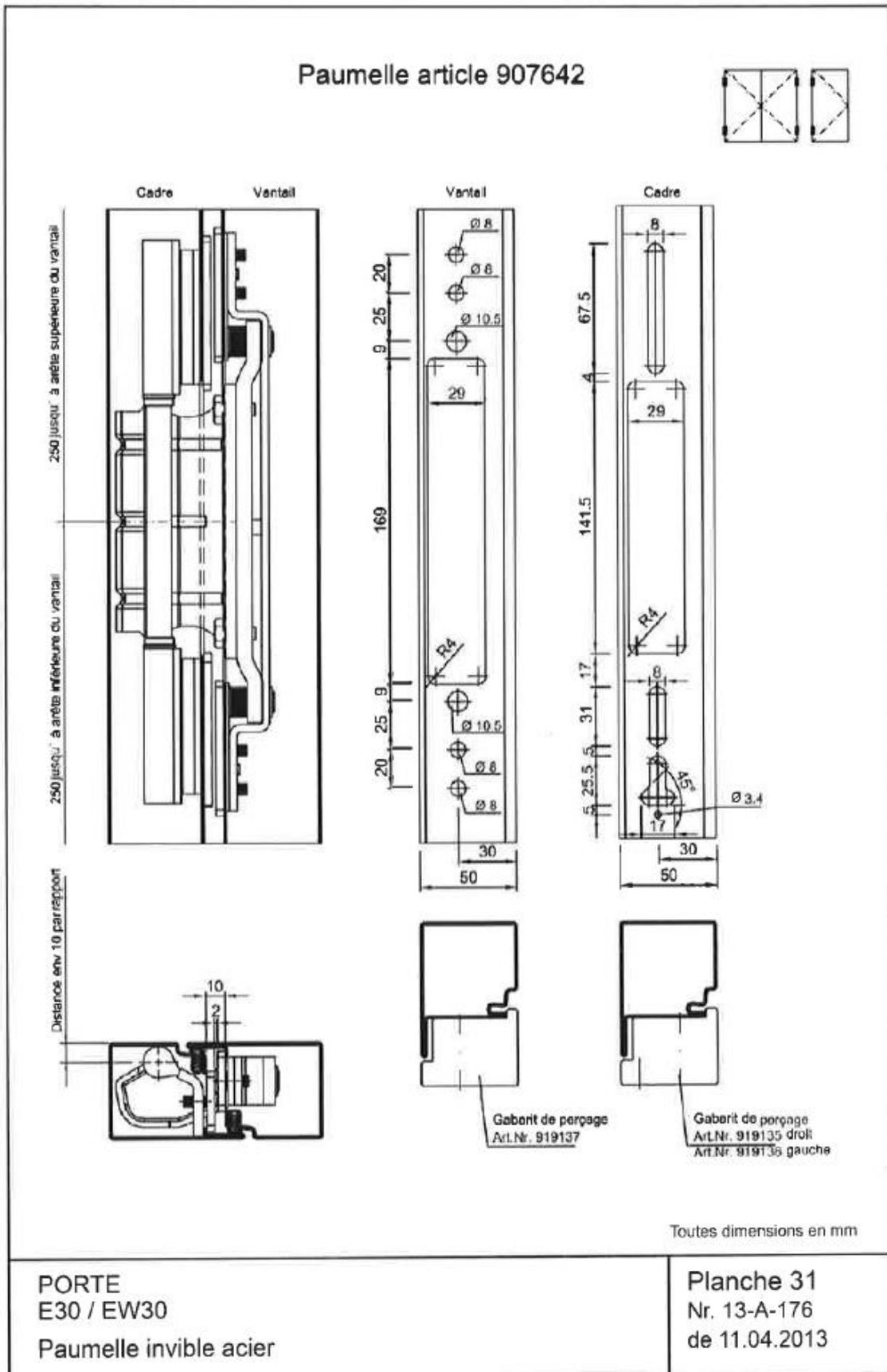
Planche 26
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

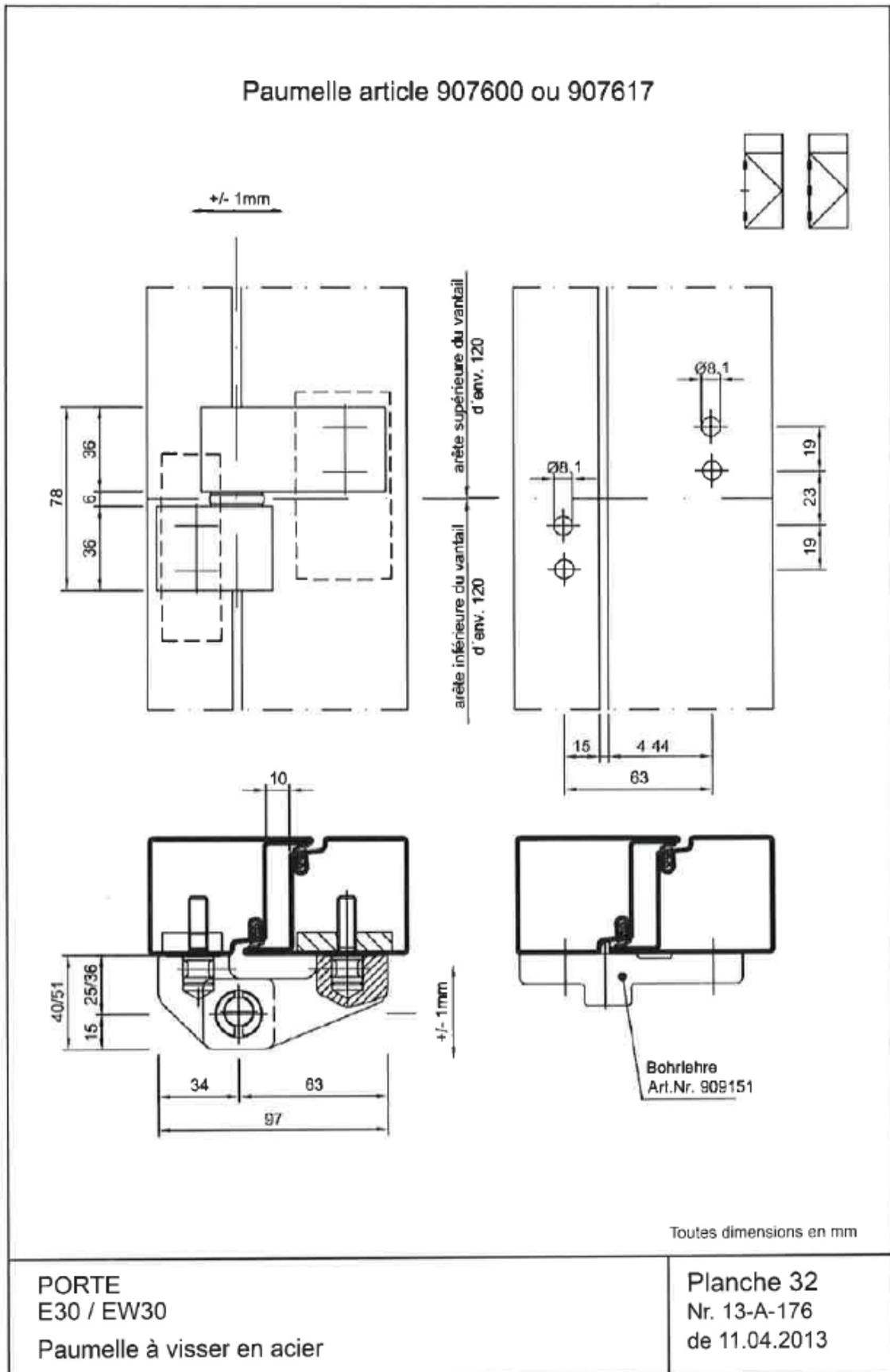
VERSION SERRURE CLASSIQUE					
PORTE 1 VANTAIL et 2 VANTAUX					
Equipement du VANTAIL DE SERVICE					
	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT	907720	907220	907001	W s AP	G
	907724	907224	907001	D a AP	G
	907728	907228	907001	B s AP	G
	907721	907221	907001	W s AP	D
	907725	907225	907001	D a AP	D
	907729	907229	907001	B a AP	D
SERRURE 2 POINTS	917732	907232	907001	L+W s AP	G
	917736	907236	907001	D a AP	G
	917740	907240	907001	B a AP	G
	917733	907233	907001	L+W s AP	D
	917737	907237	907001	D a AP	D
	917741	907241	907001	B a AP	D
Equipement du VANTAIL SEMI FIXE					
	KIT	GACHE ou COFFRE	OUVERTURE ELECTRIQUE		
Contrôle d'accès		907038	eff 142 U (latérale)		
		907039	eff 14 S (haute)		
Commande à levier	917746	907247			
	917747	907246			
PORTE 2 VANTAUX					
Equipement du VANTAIL DE SERVICE ET SEMI FIXE					
	KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE semi fixe	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT	917752	907249	907265	D a AP	G
	917753	907253	907265	B a AP	G
	917754	907250	907265	D a AP	D
	917755	907254	907265	B a AP	D
SERRURE 2 POINTS	917760	907257	907265	D a AP	G
	917761	907261	907265	B a AP	G
	917762	907258	907265	D a AP	D
	917763	907262	907265	B a AP	D
Toutes dimensions en mm					
PORTE E30 / EW30 Version serrure classique				Planche 27 Nr. 13-A-176 de 11.04.2013	

VERSION SERRURE PUSH-BAR								
PORTE 1 VANTAIL		KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN		
SERRURE 1 POINT			907288	907001	B	D		
			907400	907001	E	D		
			907402	907001	D	D		
		907734	907292	947023	B	D		
			907289	907001	B	G		
			907401	907001	E	G		
			907403	907001	D	G		
		907735	907293	947023	B	G		
		SERRURE 2 POINTS			907286	907001	B	D
					907404	907001	E	D
917764	907292			947023	B	D		
	907287			907001	B	G		
	907405			907001	E	G		
917765	907293			947023	B	G		
PORTE 2 VANTAUX		KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE SEMI FIXE	FONCTION	DIN		
SERRURE 1 POINT			907406	907436	B	D		
			907408	907436	E	D		
			907410	907436	D	D		
			907407	907436	B	G		
			907409	907436	E	G		
			907411	907436	D	G		
		SERRURE 2 POINTS			907292	907436	B	D
	907412			907436	E	D		
	907293			907436	B	G		
	907413			907436	E	G		
Semi fixe		917766		907436				
Nota : s AP : sans Anti Panique a AP : Avec Anti-Panique D : Droit G : Gauche								
Nota : Toutes les serrures notées ci-dessus sont compatibles avec les PUSH-BAR réf: 907.294 / 907.295 / 907.296 / 907.297 = Vantail de service 907.368 / 907.369 / 907.370 / 907.371 = Vantail dormant (ou semi fixe)								
Toutes dimensions en mm								
PORTE E30 / EW30 Version serrure Push-bar				Planche 28 Nr. 13-A-176 de 11.04.2013				

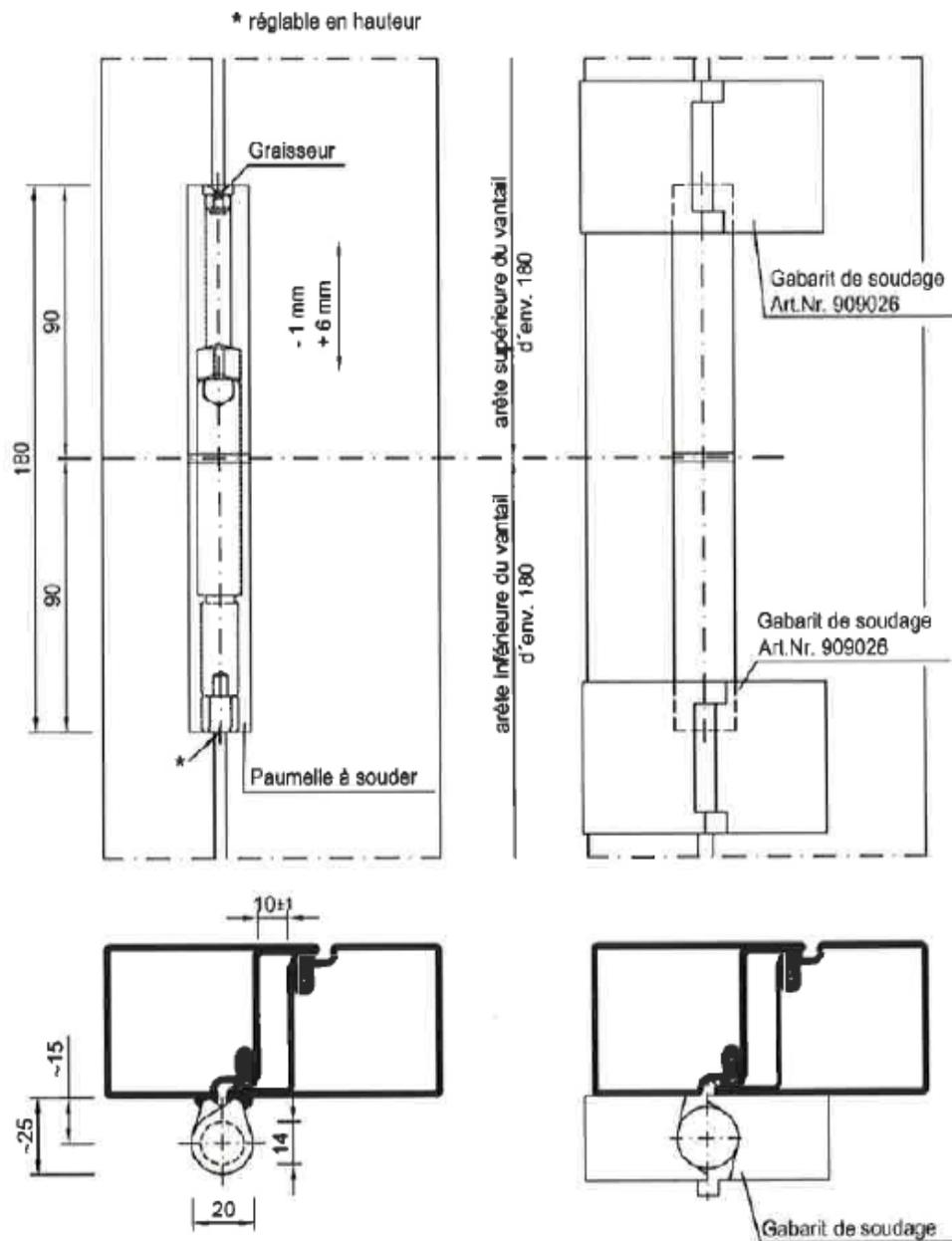








Paumelle article 907662

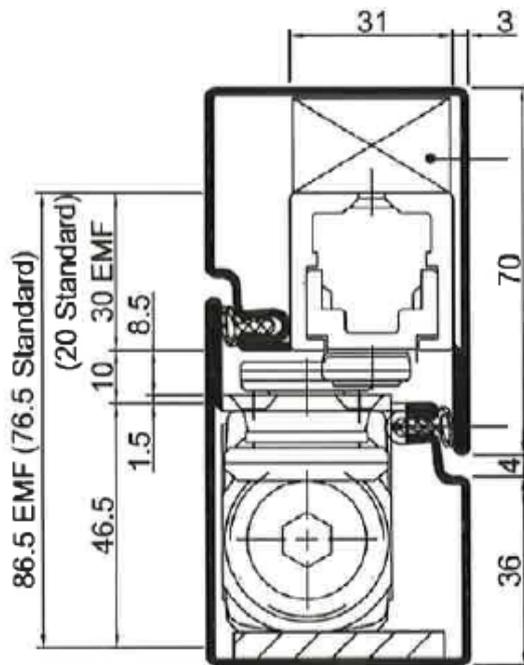
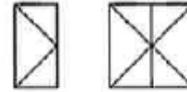


Toutes dimensions en mm

PORTE
E30 / EW30
Paumelle à souder

Planche 33
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

Ferme-porte encastré
Dorma ITS 96 force 2-4
ou ITS 96 2 S force 2-4



Pour la fixation de la glissière
Pièce 18x30 ou voir notice
du fournisseur)

Points de soudage tous les 50
(encocher le joint localement)

feuille de cuivre comme
aide à la soudure



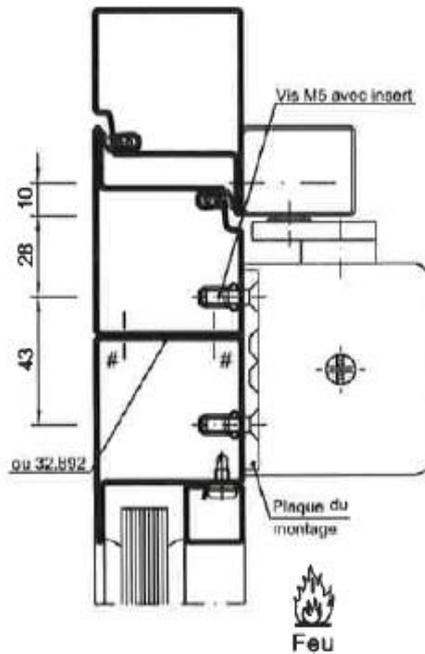
- Angle d'ouverture maxi 120°
- Largeur de vantail maxi 1100
- Poids de vantail maxi 100 kg
- Impossibilité de placer une gâche électrique pour le bec cane supérieur

Toutes dimensions en mm

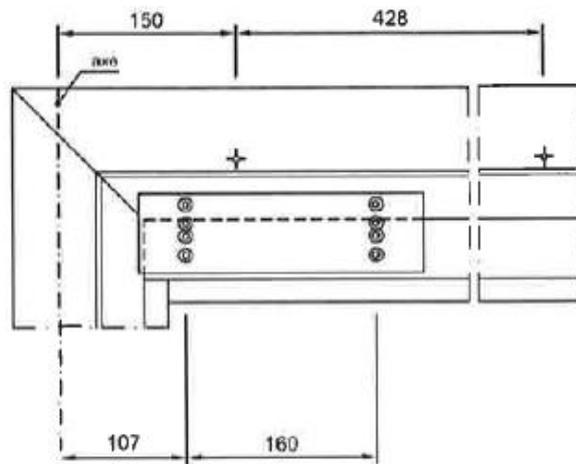
PORTE
E30 / EW30
Ferme-porte encastré

Planche 34
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

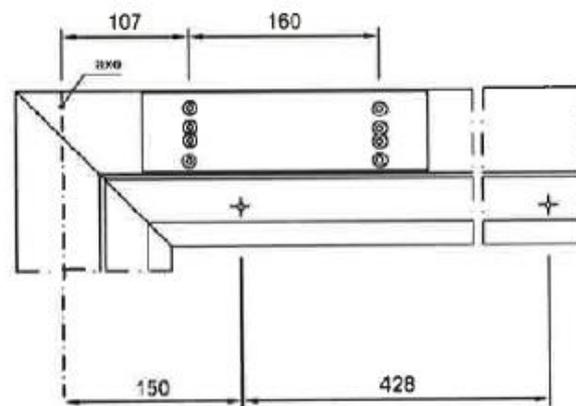
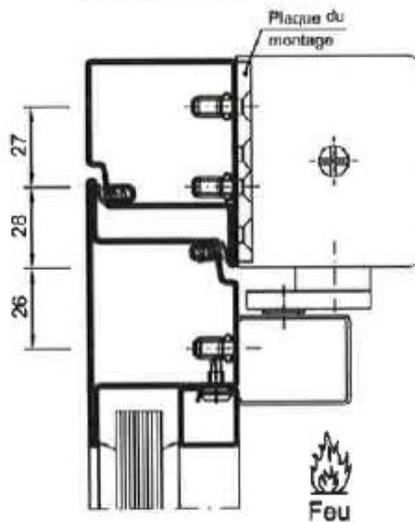
Montage standard



Soudrer ou visser ponctuellement



Montage inversé



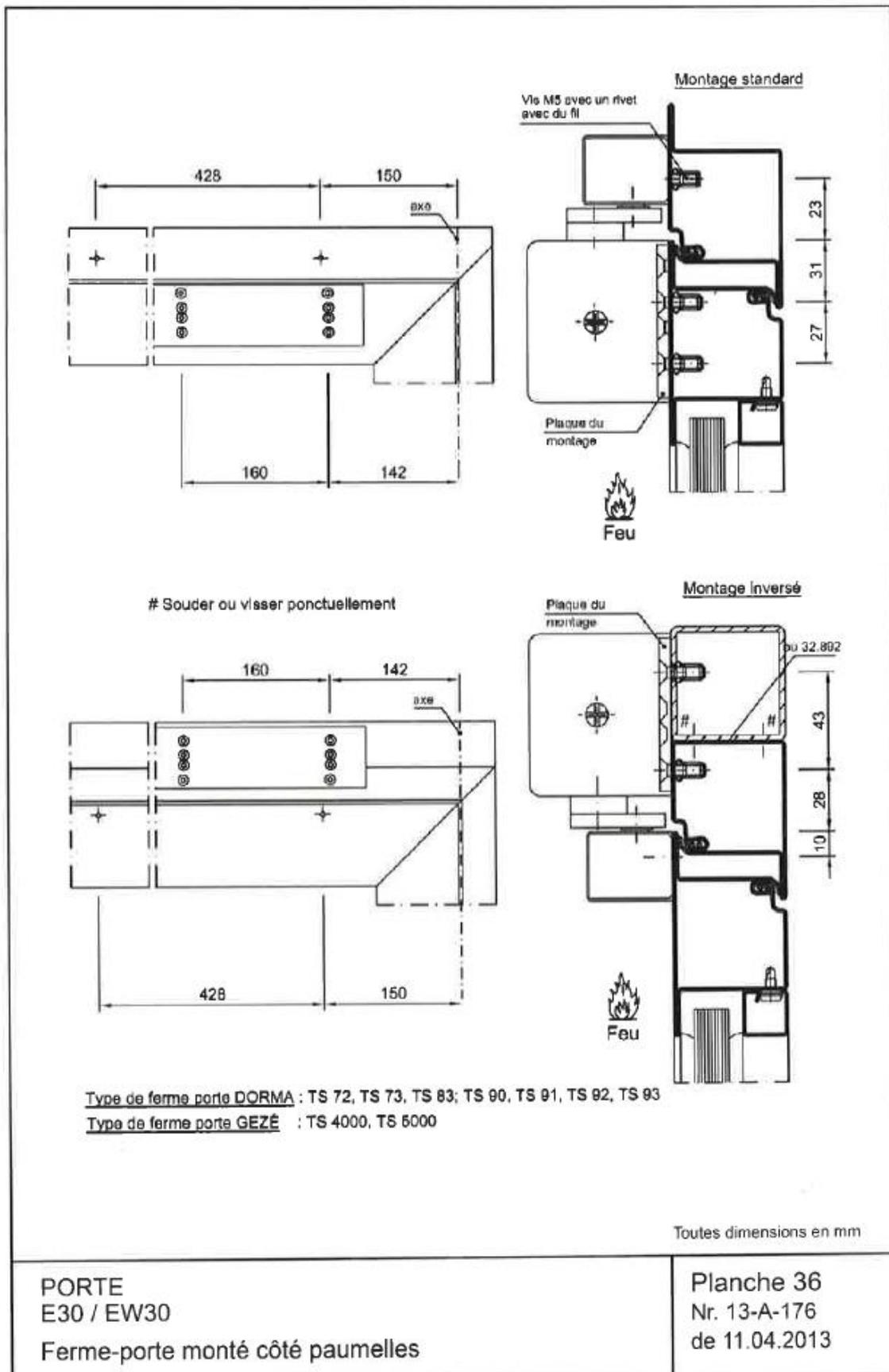
Type de ferme porte DORMA : TS 72, TS 73, TS 83; TS 90, TS 91, TS 92, TS 93

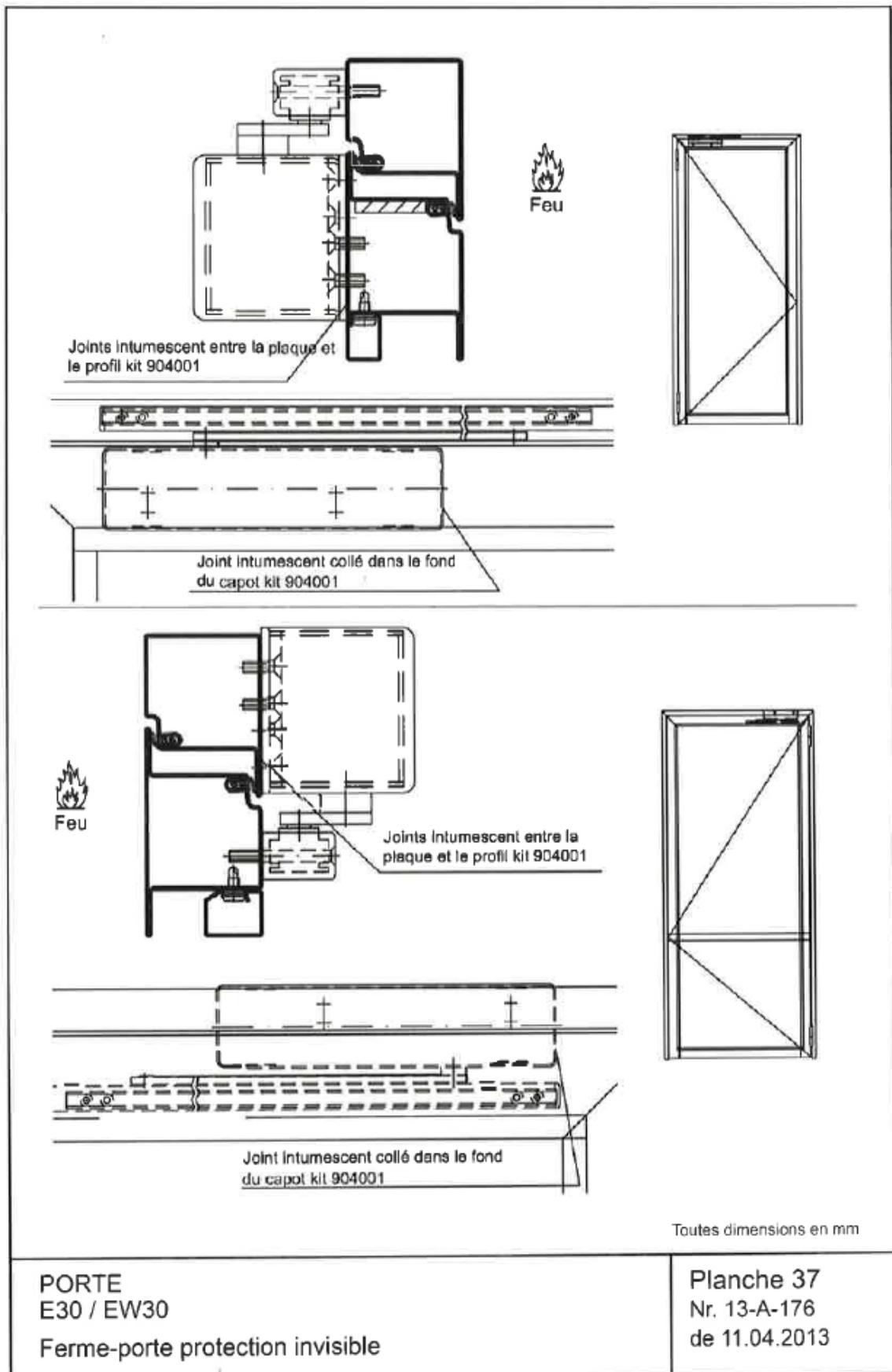
Type de ferme porte GEZÉ : TS 4000, TS 5000

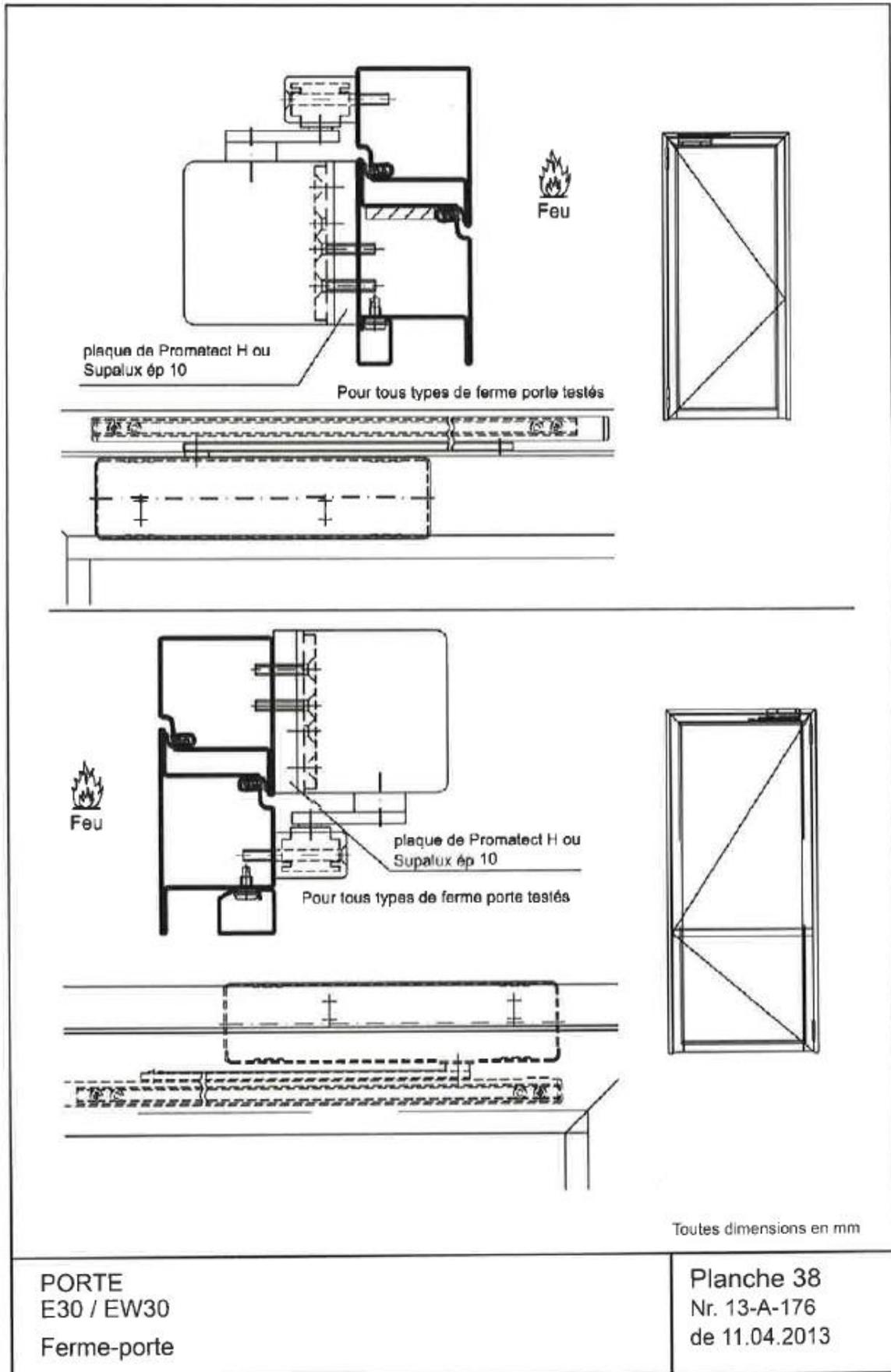
Toutes dimensions en mm

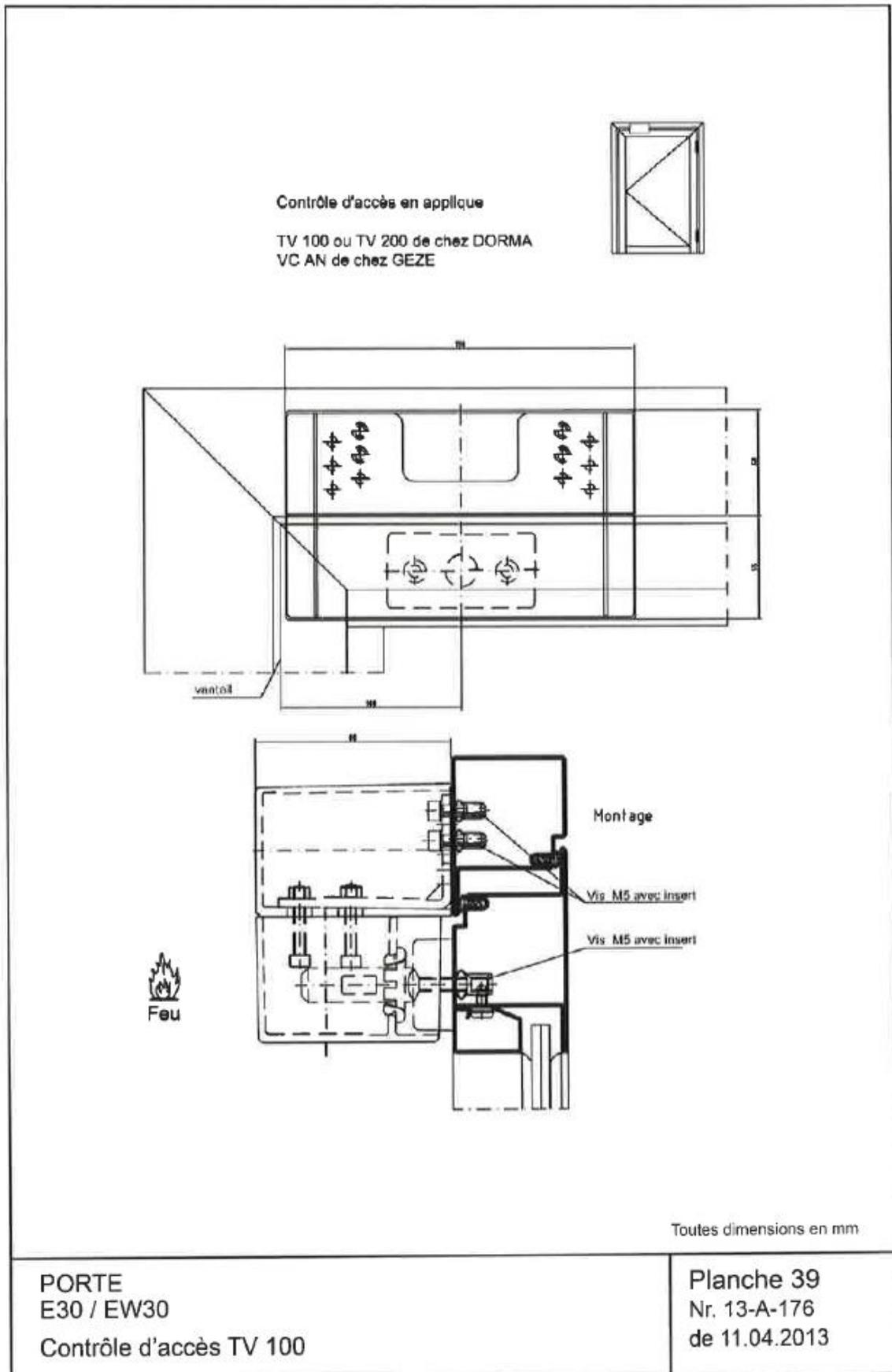
PORTE
E30 / EW30
Ferme-porte monté côté opposé aux paumelles

Planche 35
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

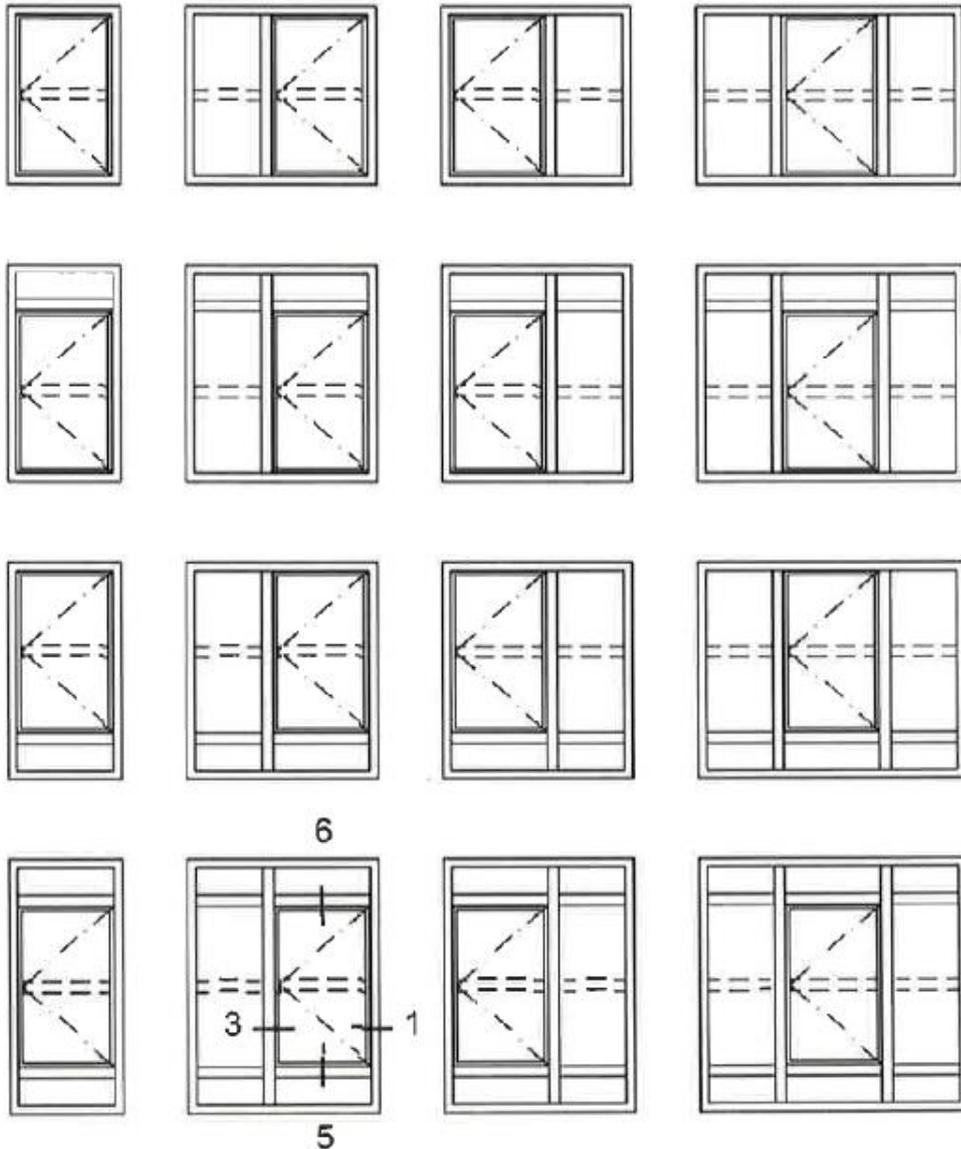








Fenêtre à la française

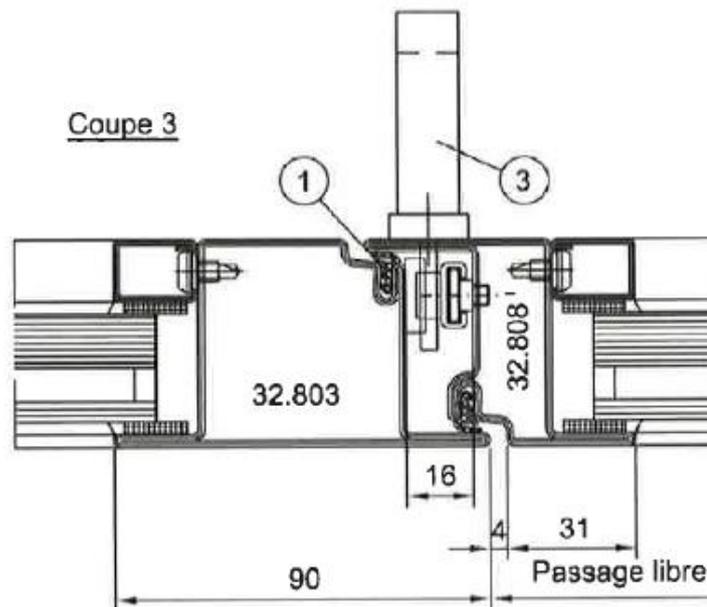
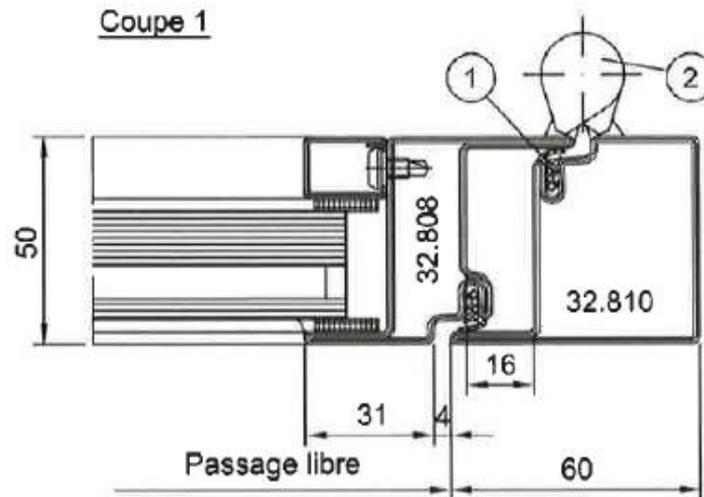


Passage libre maxi:
1196 x 1285 ou
1095 x 1403

Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E30 / EW30
Configurations admises

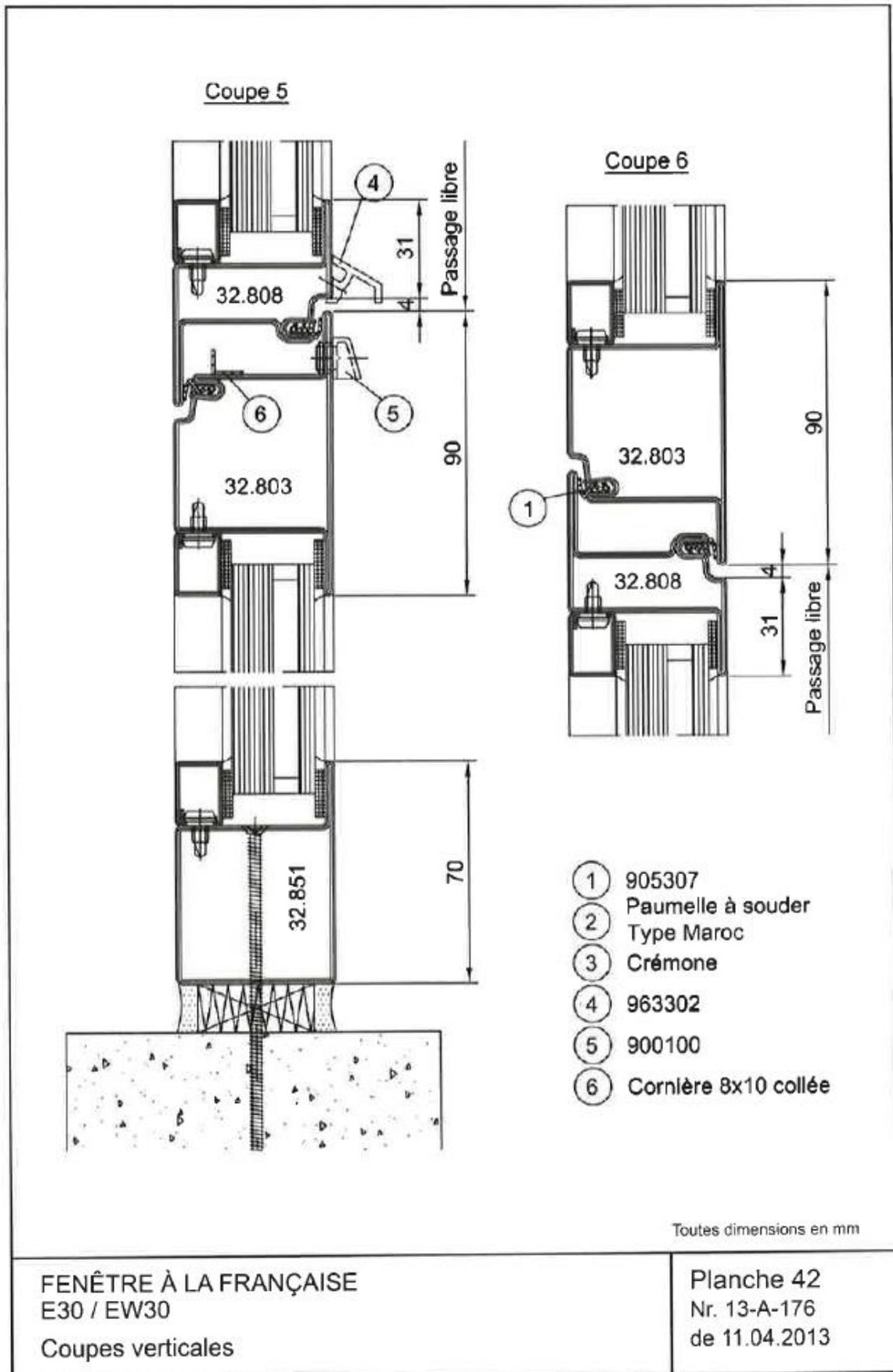
Planche 40
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

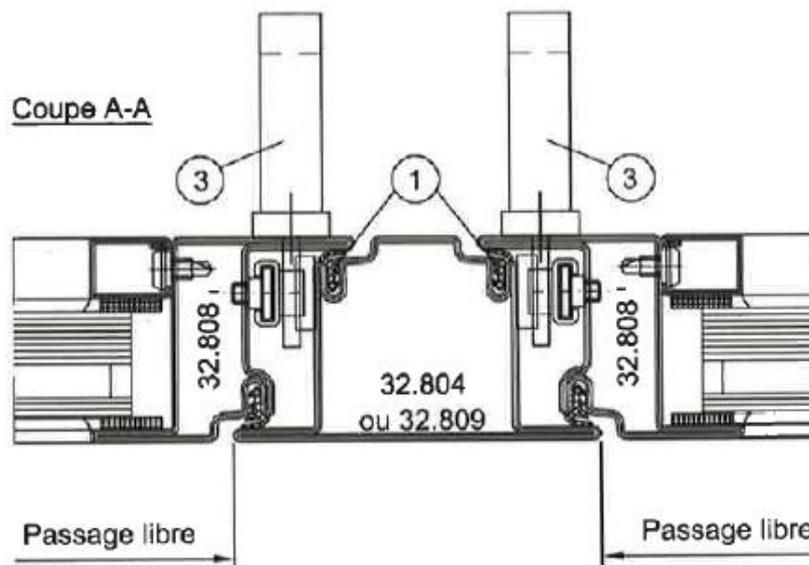
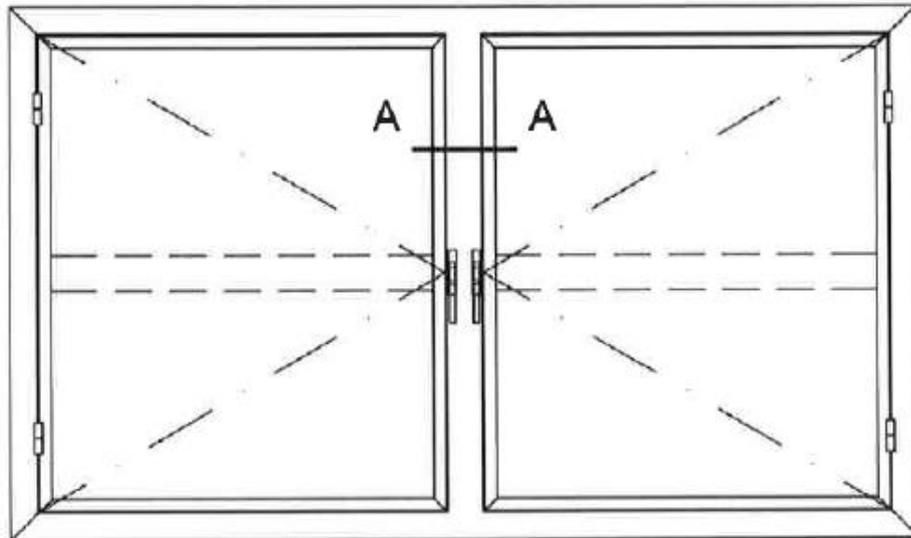


Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E30 / EW30
Coupes horizontales

Planche 41
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013





Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E30 / EW30
Variante avec meneau

Planche 43
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013

Tableau des quincailleries pour l'ouvrant à 1 vantail

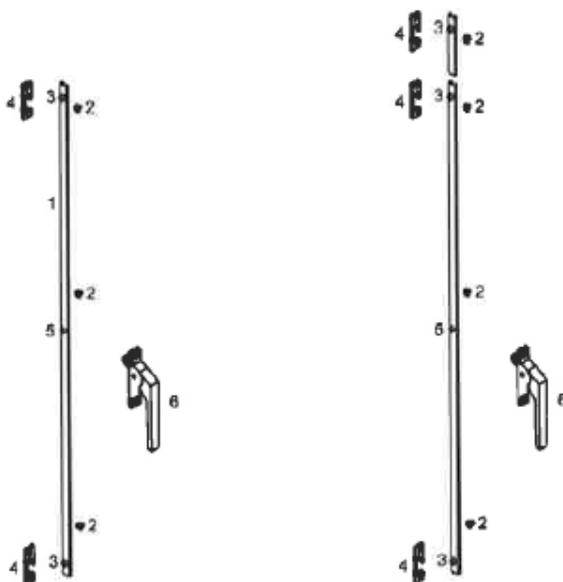

Ouverture à la française
1-vantail
DIN droite ou gauche

hauteur		no de garniture	type de poignée
- 1200	①	907122	fermeture à clé (plusieurs clés)
		907123	fermeture à clé (une clé)
1201 - 2000	②	907124	fermeture à clé (une clé)

La quincaillerie n'est pas montée (en vrac). Pour le montage de la quincaillerie un espace de 16 entre le vantail et le cadre est nécessaire.

①

②



- 1 triangle "C"
- 2 vis de guidage
- 3 galets à rouleur
- 4 gâches
- 5 galet d'entraînement
- 6 poignée à clé
(Fermeture obligatoire pour le feu)

Les paumelles à souder doivent être commandées séparément (commerce).

Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E30 / EW30
Tableau des systèmes de fermeture

Planche 44
Nr. 13-A-176
de 11.04.2013



EXTENSION DE CLASSEMENT

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
▪ 14/1 Révision 1	13-A-176
▪ 14/1 Révision 1	13-A-178 - Révision 1
▪ 14/1 Révision 1	13-A-182

Demandeurs
PYROGUARD UK LTD
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
WA11 9GA (GB)

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension Incorporation de blocs-portes à ossature Presto (FORSTER)
dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER)

Durée de validité Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions). **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**
Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par Efectis France.
Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

Cette extension multiple annule et remplace l'extension multiple n° 14/1 sur les procès-verbaux n° 13-A-176, n° 13-A-178 et n° 13-A-182

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des bloc-portes à ossature Presto (FORSTER), objets des procès-verbaux de références n° 13-A-176, 13-A-178 - Révision 1 et 13-A-182, dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) réalisée conformément au procès-verbal de référence EFR-15-002712.

1.1. PORTES BATTANTES

Dans la feuillure, les profils de la cloison reçoivent un tube en acier de 20 x 15 x 1,5 mm, vissé au pas de 300 mm (par vis TF Ø 3,5 x 25,4 mm), pour permettre la jonction avec le vantail (voir planche n° 1).

1.2. PORTES VA ET VIENT

La traverse haute de l'imposte est renforcée sur toute sa longueur et de chaque côté par un tube en acier de section 50 x 50 x 3 mm (l x h x e) fixé par cordons de soudure.

Une bande de fibres minérales de référence 948005 (FORSTER) et de section 15 x 5 mm ainsi qu'un mastic silicone de référence DC 796 (DOW CORNING), sont placés sur toute la hauteur des montants de l'hubriserie (voir planche n° 1).

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les modifications telles que décrites dans le présent document sont en tout point identiques à celles décrites dans l'extension multiple de référence :

- 10/10 sur le procès-verbal de référence CTICM n° 04-V-251
- 10/1 sur le procès-verbal de référence EFCTIS n° 07-A-212
- 10/2 sur le procès-verbal de référence EFECTIS n° 07-A-215.

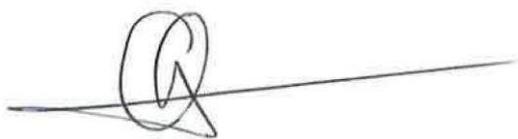
3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions énoncées dans les procès-verbaux de référence devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Maizières-lès-Metz, le 18 avril 2017

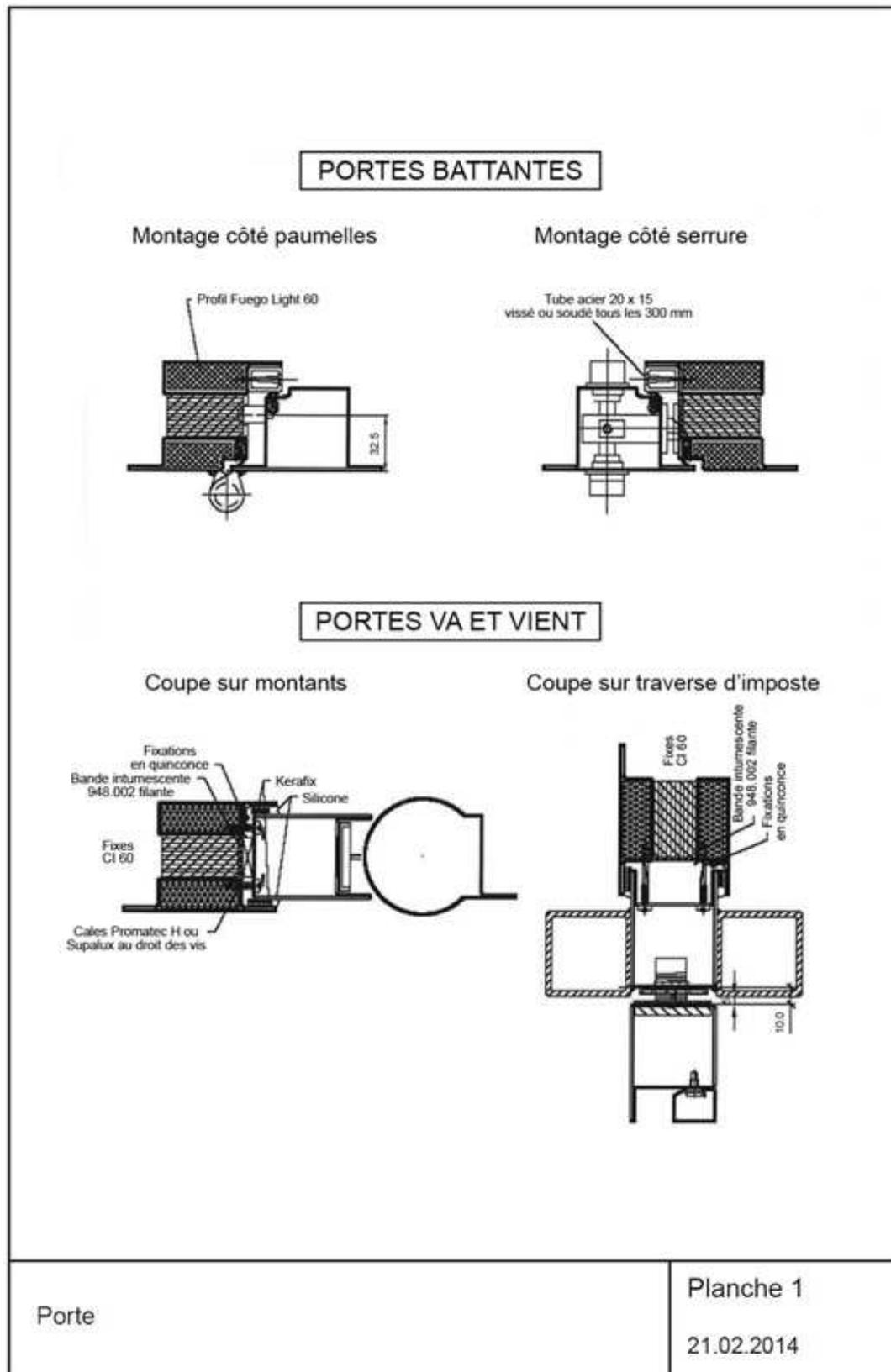


Olivia D'Halluin
Chef de projets



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

Planche n°1 : Détail des jonctions bloc-porte-cloison vitrée





Extension de classement

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
14/1	13 - A - 175
14/2	13 - A - 176
14/1	13 - A - 177
14/2	13 - A - 178

Demandeurs
conjoints

C.G.I. International LTD. - International House
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
WA11 9GA (GB)

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach 400
CH - 9320 ARBON

Objet
de l'extension

Incorporation de cloisons vitrées ou blocs-portes à ossature de la série Presto 50 (FORSTER)
dans une cloison légère type 98/48

Validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence. Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFECTIS France

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des cloisons vitrées ou des bloc-portes à ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence, dans une cloison en plaques de plâtre de type 98/48 à ossature acier et double parements en plaques de plâtre BA 13 standard ou spécial feu suivant :

- 4 côtés dans le cas des cloisons vitrées.
- 3 côtés dans le cas des blocs-portes, le montage sur allège n'étant pas autorisé dans ces cas-là.

La jonction entre la cloison vitrée ou le bloc-porte et la construction support est réalisée par la mise en place d'un chevêtre renfort constitué de deux montants toute hauteur et d'une ou deux traverses. Les montants sont réalisés au moyen d'un rail U48 d'épaisseur 6/10 mm dans lequel est emboîté un profilé M48 lui-même fixé dos-à-dos à un second profilé M48. Les traverses sont réalisées au moyen d'un rail U48 d'épaisseur 6/10 mm dans lequel est emboîté un profilé M48. Les profilés du chevêtre à la jonction avec la cloison vitrée ou le bloc-porte sont protégés sur leur face par deux couches de plaques de plâtre standard d'épaisseur 12,5 mm et fixés sur les montants et traverses par vis TF 3,5 x 35 mm réparties au pas maximal de 500 mm. Voir planches n° 1 et 2.

L'imposte en plaques de plâtre est composée d'une ossature interne renforcée par des montants M48 répartis au pas maximal de 460 mm. Voir planches n° 1 et 2.

Le cas échéant, l'allège en plaques de plâtre est composée d'une ossature interne renforcée par des montants M48 doublés, fixés dos à dos et répartis au pas maximal de 460 mm. Voir planche n° 1.

La cloison vitrée ou le bloc-porte sont fixés dans la cloison légère par vis HUS Ø 7,5 x 110 mm (HILTI) placées à 220 mm des angles puis réparties au pas maximal de 510 mm. Le jeu maximal de 15 mm laissé entre la cloison vitrée ou le bloc-porte et la cloison légère est étanché par bourrage de laine de roche (ROCKWOOL) de masse volumique minimale 165 kg/m³.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

La mise en œuvre des cloisons vitrées ou des bloc-portes à ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence, dans de la cloison légère type 98/48 est autorisée sur la base de l'essai de référence EFECTIS n°08-G-053 A, réalisé selon la norme EN 1364-1 :1999 au Laboratoire d'EFECTIS FRANCE à Maizières-lès-Metz (FRANCE) le 21 février 2008 et concernant un châssis vitré à ossature acier (FORSTER), dont les déformations sont comparables avec l'ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), installé feu côté parclose dans une cloison légère de type 98/48, ayant montré le bon comportement au feu d'une telle jonction pendant plus de 60 minutes.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Hauteur maximale de l'ensemble (cloison vitrée + cloison légère de type 98/48)	: 4000 mm
Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre de type 98/48	: 500 mm
Hauteur maximale de l'allège en plaques de plâtre de type 98/48	: 1000 mm

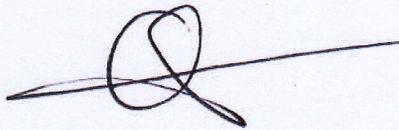
Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + imposte en cloison légère de type 98/48)	: 4000 mm
Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre de type 98/48	: 500 mm

Toutes les autres conditions énoncées dans les procès-verbaux de référence devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Maizières-lès-Metz, le 28 mai 2014



Olivia D'HALLUIN
Responsable du pôle éléments verriers



Hervé RYCKEWAERT
Chef de Service Essais

Planche n°1 : Détail des jonctions cloison vitrée-cloison légère

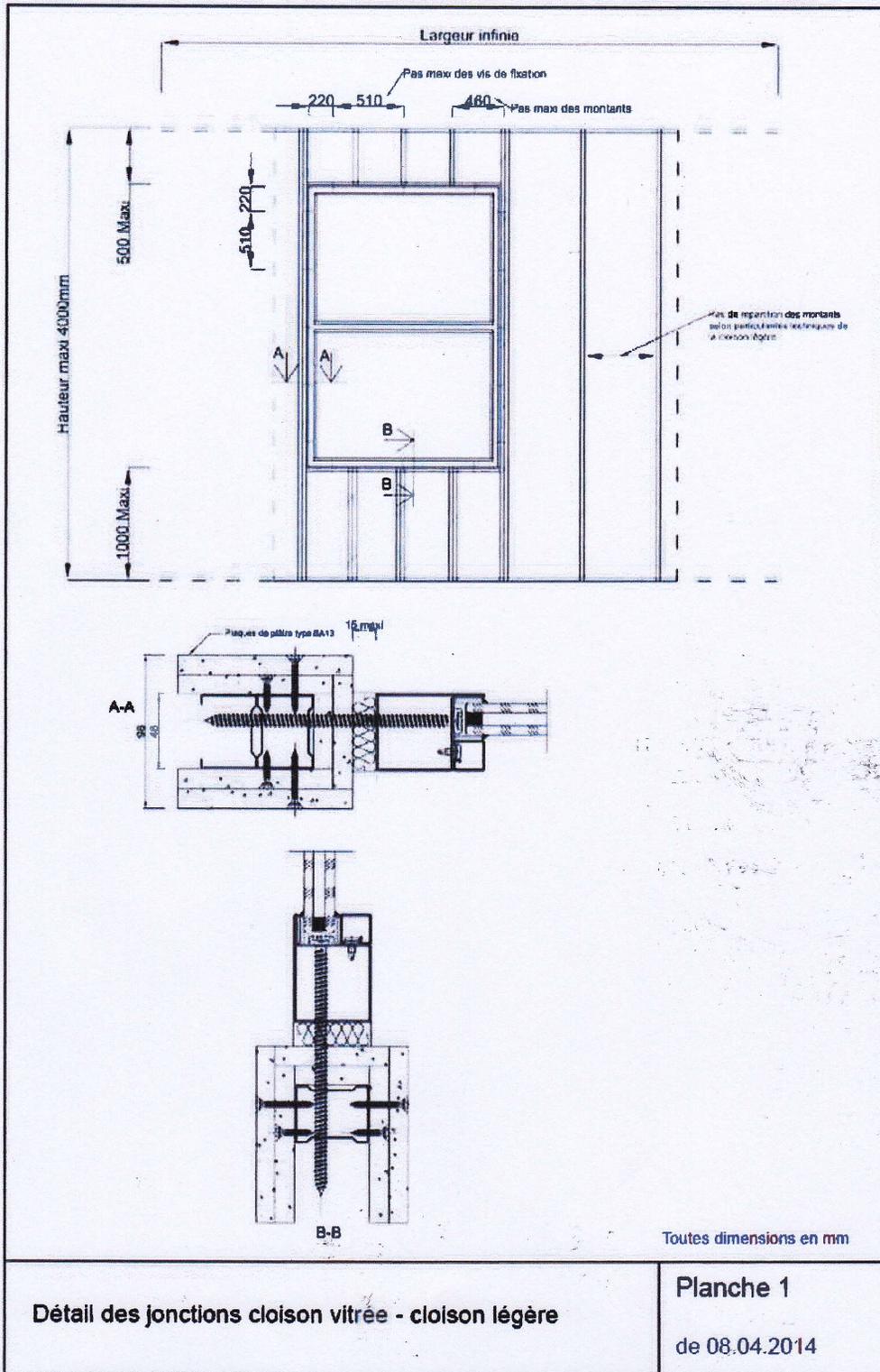
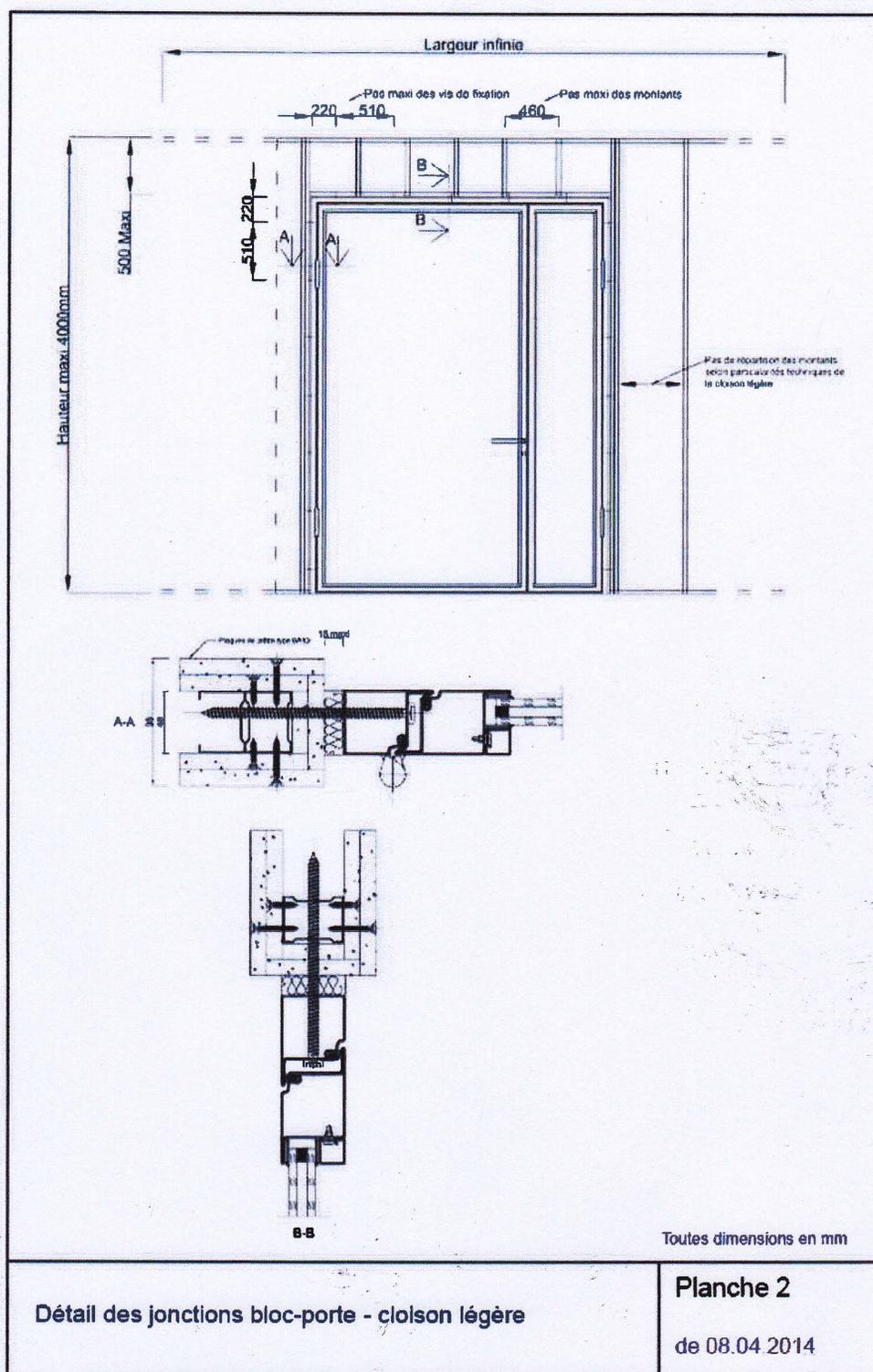


Planche n° 2 : Détail des jonctions bloc-porte-cloison légère





EXTENSION DE CLASSEMENT

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
▪ EFR-14-002247	13 - A - 176
▪ EFR-14-002247	13 - A - 178

Demandeurs

CGI INTERNATIONAL LTD - INTERNATIONAL HOUSE
Milfield Lane
Haydock Merseyside
GB- WA11 9GA

FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG
FORSTER PROFILSYSTEME
AMRISWILERSTRASSE 50
POSTFACH 400
CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension

Incorporation de blocs-portes à ossature Presto (FORSTER) dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER).

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.

Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFECTIS France.

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des bloc-portes à ossature Presto (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence n° 13-A-176 et n° 13-A-178, dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) réalisée conformément au procès-verbal n° 13-A-429.

1.1 PORTES BATTANTES :

Dans la feuillure, les profils de la cloison reçoivent un tube en acier de 20 x 15 x 1,5 mm, vissé au pas de 300 mm (par vis TF Ø 3,5 x 25,4 mm), pour permettre la jonction avec le vantail - voir planche n° 1 -.

1.2 PORTES VA ET VIENT :

La traverse haute de l'imposte est renforcée sur toute sa longueur et de chaque côté par un tube en acier de section 50 x 50 x 3 mm (l x h x e) fixé par cordons de soudure.

Une bande de fibres minérales de référence 948005 (FORSTER) et de section 15 x 5 mm ainsi qu'un mastic silicone de référence DC 796 (DOW CORNING), sont placés sur toute la hauteur des montants de l'hubrisserie. Voir planche n° 1.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les procès-verbaux de classement de référence EFECTIS n° 13-A-176 et n° 13-A-178 sont en tout point identique aux procès-verbaux de classement EFECTIS n° 07-A-212 et n° 07-A-215.

La présente extension de classement multiple est en tout point identique à celle n° 11/2 sur le procès-verbal n° 07-A-212 et n° 11/4 sur le procès-verbal n° 07-A-215.

Seul le nom du Demandeur est modifié.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions de validité des procès-verbaux de classement de référence seront respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances de l'élément sont inchangées.

Cette extension de classement est cumulable avec les extensions n° EFR-14-002238 et n° EFR-14-002239 précédemment émises sur le procès-verbal de référence n° 13-A-178.



Déborah KRIER
Chargée d'Affaires

Maizières-lès-Metz, le 30 septembre 2014



Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais